

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2614

24 septembre 2015

SOMMAIRE

Accounting Tax Management Sarl	125463	Cents SA	125471
ACD Greentech	125463	Dagen Property Limited S.à.r.l.	125463
Ad Hoc Consulting S.A.	125464	DH Services Luxembourg Holding S.à r.l. ...	125470
Aegis Luxembourg	125464	ECE European Prime Shopping Centre Hold	
Ahmoose S.A.	125464	Co. A S.à r.l.	125471
Aintree Investments S.A.	125464	ECE European Prime Shopping Centre Hold	
Allée Scheffer S.A.	125465	Co. A S.à r.l.	125471
All I Need S.à.r.l.	125465	ECE European Prime Shopping Centre Hold	
Amami Holding S.A.	125467	Co. A S.à r.l.	125471
Amata S.A.	125467	ECE European Prime Shopping Centre Hold	
AM Investment Management S.A.	125465	Co. B S.à r.l.	125472
AMP Capital Investors (Direct Property Fund)		ECE European Prime Shopping Centre Hold	
Luxembourg S.à r.l.	125468	Co. B S.à r.l.	125472
AMP Capital Investors (IDF II JPY N°1) S.à		ECE European Prime Shopping Centre Hold	
r.l.	125469	Co. B S.à r.l.	125472
AMP Capital Investors (IDF II JPY N°2) S.à		ECE European Prime Shopping Centre Hold	
r.l.	125469	Co. C S.à r.l.	125472
AMP Capital Investors (IDF II USD N°1) S.à		EuroFlag Services	125471
r.l.	125470	European Loan Programme S. à r.l.	125472
Apollo 3C S.à r.l.	125426	Gerrards Cross Business Centre Holdings ...	125468
Apple Tree Investments S.à r.l.	125426	Gundin S.A.	125464
Arachne Luxembourg S.à r.l.	125426	Immobilière Nord-Sud S.A.	125470
Arends-Tilly Maastricht B.V. S.à.r.l.	125461	ISB Technology S.à r.l.	125462
Associés du Progrès IV S. à r.l.	125461	Nocius S.à r.l.	125466
Atrium Invest SICAV-SIF	125462	PHM Topco 27 S.à r.l.	125426
Aviva Investors European Secondary Infra-		Theseus European CLO S.A.	125465
structure Credit SV S.A.	125462	Umbrella Acorn 2	125468
Azure Holdings S.à r.l.	125463		

Apollo 3C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 53.196,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 109.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.
Référence de publication: 2015131352/10.
(150142898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Apple Tree Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 174.489.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015131353/9.
(150142095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Arachne Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Petrusse.
R.C.S. Luxembourg B 109.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2015.
Pour extrait conforme
Référence de publication: 2015131355/11.
(150141956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

PHM Topco 27 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 43.984.248,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 195.701.

In the year two thousand and fifteen, on the fifteenth day of the month of July.
Before Maître Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "PHM Topco 27 S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 68-70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg incorporated on 23 March 2015 by deed of Me Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), n° 934 of 8 April 2015 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B195.701.

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on 10 July 2015 by deed of the undersigned notary not yet published in the Mémorial C.

The meeting was presided by Me Namik Ramic, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Darya Spivak, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholder(s) represented and the number of shares held by each are shown on an attendance list signed by the proxyholder(s), the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all shareholder(s) and all thirty-nine million seven hundred seventy thousand six hundred twenty-four (39,770,624) shares of different classes in issue in the Company were represented at the general

meeting and the shareholder(s) of the Company declared that it/they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

(I) increasing the issued share capital of the Company to four hundred thirty-nine thousand eight hundred forty-two Euro and forty-eight Euro cents (EUR439,842.48) by the issue of

(i) a total of nine hundred six thousand two hundred ninety-eight (906,298) Ordinary Shares of Category A and two hundred fifty thousand (250,000) Ordinary Shares of Category B of four (4) different Classes as follows:

(a) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-seven (226,577) Class O-I-A Shares and sixty-two thousand five hundred two (62,502) Class O-I-B Shares;

(b) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-seven (226,577) Class O-II-A Shares and sixty-two thousand five hundred two (62,502) Class O-II-B Shares;

(c) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-three (226,573) Class O-III-A Shares and sixty-two thousand four hundred ninety-eight (62,498) Class O-III-B Shares; and

(d) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-one (226,571) Class O-IV-A Shares and sixty-two thousand four hundred ninety-eight (62,498) Class O-IV-B Shares

for a total issue price for the new Ordinary Shares of thirty-four thousand sixty-two Euro and ninety-eight Euro cents Euro (EUR34,062.98) (being nine thousand sixty-two Euro and ninety-eight Euro cents (EUR 9,062.98) for the Ordinary Shares of Category A and twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) for the Ordinary Shares of Category B); and

(ii) a total of three million fifty seven thousand three hundred twenty-six (3,057,326) Preferred Shares of two (2) different Classes as follows:

(a) one million five hundred twenty-eight thousand six hundred sixty-five (1,528,665) Class P-I Shares; and

(b) one million five hundred twenty-eight thousand six hundred sixty-one (1,528,661) Class P-II Shares;

for a total issue price for the new Preferred Shares of three million nine hundred fifty-four thousand one hundred seventeen Euro and forty-seven Euro cents (EUR3,954,117.47)

each new share with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01); subscription to the new shares by JTC Corporate Services Limited a company incorporated in Jersey under the laws of Jersey, on 5th July 1989 with incorporation number 44649 and having its registered office at Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey (the "Subscriber") for a total aggregate subscription price of three million nine hundred eighty-eight thousand one hundred eighty Euro and forty-five Euro cents (EUR3,988,180.45); payment of the subscription price (i) by contribution in kind of claims of a total aggregate amount of three million four hundred ninety-one thousand seventy-four Euro and ninety-nine Euro cent (EUR3,491,074.99), due by PHM Hungary Holdings Kft, a company limited by quota registered at the Hungarian Metropolitan Court of Budapest as Court of Registration with registered number Cg. 01-09-185967, having its registered seat at 1134 Budapest, Váci út 33., Hungary and (ii) in cash for four hundred ninety seven thousand one hundred and five Euro and forty-six Euro cents (EUR497,105.46); acknowledgement of the report by the board of managers on the contribution in kind, approval of the valuation of the contribution in kind at three million four hundred ninety-one thousand seventy-four Euro and ninety-nine Euro cent (EUR3,491,074.99), allocation from the subscription price of an amount equal to the aggregate nominal value of the new shares so issued to the share capital and the remainder to the freely distributable share premium of the Company; consequential amendment of article 5.1.

(II) Amendment and restatement of the articles of association of the Company in their entirety to provide for the resolutions above, the rights and obligations of the Shares, and such other amendments as set forth therein, substantially in the form attached to the proxy(ies) to the meeting;

After deliberation the meeting unanimously took the following resolutions (all as one sole resolution):

First resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company to four hundred thirty-nine thousand eight hundred forty-two Euro and forty-eight Euro cents (EUR439,842.48) by the issue of

(i) a total of nine hundred six thousand two hundred ninety-eight (906,298) Ordinary Shares of Category A and two hundred fifty thousand (250,000) Ordinary Shares of Category B of four (4) different Classes as follows:

(a) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-seven (226,577) Class O-I-A Shares and sixty-two thousand five hundred two (62,502) Class O-I-B Shares;

(b) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-seven (226,577) Class O-II-A Shares and sixty-two thousand five hundred two (62,502) Class O-II-B Shares;

(c) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-three (226,573) Class O-III-A Shares and sixty-two thousand four hundred ninety-eight (62,498) Class O-III-B Shares; and

(d) two hundred twenty-six thousand five hundred seventy-one (226,571) Class O-IV-A Shares and sixty-two thousand four hundred ninety-eight (62,498) Class O-IV-B Shares

for a total issue price for the new Ordinary Shares of thirty-four thousand sixty-two Euro and ninety-eight Euro cents Euro (EUR34,062.98) (being nine thousand sixty-two Euro and ninety-eight Euro cents (EUR 9,062.98) for the Ordinary Shares of Category A and twenty-five thousand Euro (EUR 25,000) for the Ordinary Shares of Category B); and

(ii) a total of three million fifty seven thousand three hundred twenty-six (3,057,326) Preferred Shares of two (2) different Classes as follows:

(a) one million five hundred twenty-eight thousand six hundred sixty-five (1,528,665) Class P-I Shares; and

(b) one million five hundred twenty-eight thousand six hundred sixty-one (1,528,661) Class P-II Shares;

for a total issue price for the new Preferred Shares of three million nine hundred fifty-four thousand one hundred seventeen Euro and forty-seven Euro cents (EUR3,954,117.47).

Thereupon the Subscriber, JTC Corporate Services Limited, represented by Me Namik Ramic, prenamed, pursuant to a proxy dated 15 July 2015 (a copy of which shall be registered together with the present deed) subscribed to the new Ordinary Shares and the new Preferred Shares of the classes (and categories) as set forth above. The aggregate subscription price of three million nine hundred eighty-eight thousand one hundred eighty Euro and forty-five Euro cents (EUR3,988,180.45) was fully paid by (i) contribution in kind of claims of a total aggregate amount of three million four hundred ninety-one thousand seventy-four Euro and ninety-nine Euro cent (EUR3,491,074.99), due by PHM Hungary Holdings Kft and (ii) an amount of cash of four hundred ninety seven thousand one hundred and five Euro and forty-six Euro cents (EUR497,105.46).

The contribution in kind has been the subject of a report of the board of managers of the Company dated 15th July 2015 (a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith).

The conclusion of such report reads as follows:

“In view of the above, nothing has come to the attention of the Board of Managers which would lead it to believe that the value of the Contribution in Kind is not at least 3,491,074.99 Euro being equal to the part of the subscription price of the 4,213,624 shares (of different classes) to be issued by the Company to be paid by contribution in kind.”

The meeting resolved to value the contribution in kind at three million four hundred ninety-one thousand seventy-four Euro and ninety-nine Euro cent (EUR3,491,074.99).

Evidence of the payment of the total subscription price of the new Ordinary and Preferred Shares (cash and in kind) was shown to the notary.

The meeting confirmed the capital increase and the issue of the new Shares as set forth above.

The meeting resolved to allocate from the total subscription price, an amount equal to the aggregate nominal value of the new Shares so issued to the issued share capital and the remainder to the freely distributable share premium of the Company.

The meeting resolved to amend article 5.1 as set forth in the amended and restated articles set forth below.

Second resolution

The meeting resolved to amend and restate the articles of association of the Company in their entirety to provide for the resolutions above, the rights and obligations of the Shares, and such other amendments as set forth therein, as set forth below:

Amended and Restated Articles of Incorporation

Art. 1. Denomination, Form. There exists among the holders of shares, a company in the form of a "société à responsabilité limitée" under the name of "PHM Topco 27 S.à r.l." (the "Company").

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.2. The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

2.3. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

2.4. In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including

interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.2. The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private placement of bonds, convertible bonds and debentures.

3.3. In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 5. Share Capital.

5.1. The issued share capital of the Company is set at four hundred thirty-nine thousand eight hundred forty-two Euro and forty-eight Euro cents (EUR439,842.48) divided into ten million two hundred and fifty thousand (10,250,000) Ordinary Shares, namely Class O-I Shares, Class O-II Shares, Class O-III Shares and Class O-IV Shares (each Class of Ordinary Shares sub-divided into one Category A and one Category B as set forth below) and thirty three million seven hundred thirty-four thousand two hundred forty-eight (33,734,248) Preferred Shares, namely Class P-I Shares and Class P-II Shares, each with a nominal value of one Euro cent (€0.01) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation, as follows:

(a) two million five hundred sixty-two thousand five hundred and five (2,562,505) Class O-I Shares, divided into two million five hundred thousand and three (2,500,003) Category O-I-A Shares and sixty-two thousand five hundred and two (62,502) Category O-I-B Shares;

(b) two million five hundred sixty-two thousand five hundred and five (2,562,505) Class O-II Shares, divided into two million five hundred thousand and three (2,500,003) Category O-II-A Shares and sixty-two thousand five hundred and two (62,502) Category O-II-B Shares;

(c) two million five hundred sixty-two thousand four hundred and ninety-six (2,562,496) Class O-III Shares, divided into two million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight (2,499,998) Category O-III-A Shares and sixty-two thousand four hundred ninety-eight (62,498) Category O-III-B Shares;

(d) two million five hundred sixty-two thousand four hundred and ninety-four (2,562,494) Class O-IV Shares, divided into two million four hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-six (2,499,996) Category O-IV-A Shares and sixty-two thousand four hundred ninety-eight (62,498) Category O-IV-B Shares;

and

(e) sixteen million eight hundred sixty-seven thousand one hundred twenty-six (16,867,126) Class P-I Shares; and

(f) sixteen million eight hundred sixty-seven thousand one hundred twenty-two (16,867,122) Class P-II Shares.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3. Repurchase and Cancellation of Ordinary Classes

5.3.1. In the case of repurchases and cancellations of an Ordinary Class of Shares such cancellations and repurchases shall be made with respect to the entire Ordinary Class of Shares to which the relevant Ordinary Class Period relates.

5.3.2. In the case of repurchases and cancellations of a Preferred Class of Shares such cancellations and repurchases shall be made with respect to the entire Preferred Class of Shares to which the relevant Preferred Class Period relates.

5.4. Class Periods

5.4.1. Ordinary Class Periods

5.4.1.1. The period for the Class O-I Shares is the period starting on 10 July 2015 and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-I and (ii) on 31 December 2016 (the "Class O-I Period").

5.4.1.2. The period for the Class O-II Shares is the period starting on the day after the end of the Class O-I Period and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-II and (ii) 31 December 2017 (the "Class O-II Period").

5.4.1.3. The period for the Class O-III Shares is the period starting on the day after the end of the Class O-II Period and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-III and (ii) 31 December 2018 (the "Class O-III Period").

5.4.1.4. The period for the Class O-IV Shares is the period starting on the day after the end of the Class O-III Period and ending on the earlier of (i) the Ordinary Class R/C Date of Class O-IV and (ii) 31 December 2019 (the "Class O-IV Period").

5.4.2. Preferred Class Periods

5.4.2.1. The period for the Class P-I Shares is the period starting on 10 July 2015 and ending on the earlier of (i) the Preferred Class R/C Date of Class P-I and (ii) on 31 December 2016 (the “Class P-I Period”).

5.4.2.2. The period for the Class P-II Shares is the period starting on the day after the end of the Class P-I Period and ending on the earlier of (i) the Preferred Class R/C Date of Class P-II and (ii) 31 December 2017 (the “Class P-II Period”).

5.4.3. Where a Class of Shares has not been repurchased and cancelled within its relevant Class Period and is still in existence at the end thereof, a new period (the “New Class Period”) for such Class of Shares shall commence on the date after the end of the last Class Period and end at the earlier of (i) the Class R/C Date of such Class and (ii) 31 December of the same year. The first New Class Period shall start on the day after the last day of the Class O-IV Period and the Class P-II Period respectively and the Classes of Shares not repurchased and not cancelled in their respective Class Period shall come in the order from Class O-I or P-I to Class O-IV or P-II (to the extent not previously repurchased and cancelled).

5.4.4. For the avoidance of doubt, in the event that a repurchase and cancellation of a Class of Shares takes place prior to the last day of its Class Period, the Class Period of the next following Class of Shares shall start on the day after the repurchase and cancellation of such Class of Shares and end as provided for herein.

5.5. Repurchase and Cancellation of Ordinary Classes of Shares

5.5.1. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of an Ordinary Class of Shares (in the order provided for in Article 5.4), such Ordinary Class of Shares gives right to the holders thereof (subject as set forth below) depending on the Category of Shares held by them to a portion of the Total Ordinary Cancellation Amount determined in accordance with Article 7 and the holders of Category A Shares of the repurchased and cancelled Ordinary Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Category A Share for each Category A Share of the relevant Ordinary Class of Shares held by them and cancelled and the holders of Category B Shares of the repurchased and cancelled Ordinary Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Category B Share for each Category B Share of the relevant Ordinary Class of Shares held by them and cancelled.

5.5.2. The Total Ordinary Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers on the basis of the relevant Interim Accounts taking into account available funds and assets, and approved by the General Meeting. The Total Ordinary Cancellation Amount of the relevant Ordinary Class of Shares shall be the Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Ordinary Class of Shares unless otherwise proposed by the Board of Managers taking into account available funds and assets and resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Ordinary Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.6. Repurchase and Cancellation of Preferred Classes of Shares

5.6.1. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Preferred Class of Shares (in the order provided for in Article 5.4), such Preferred Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Preferred Class of Shares to the Total Preferred Cancellation Amount as determined by the Board of Managers, provided however that the Total Preferred Cancellation Amount may never be higher than the Available Amount, and the holders of Preferred Class of Shares of the repurchased and cancelled Preferred Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Preferred Share for each Share of the relevant Preferred Class of Shares held by them and cancelled.

5.7. In the event one or more Preferred Classes of Shares are repurchased and cancelled at the same time as one or more Ordinary Classes of Shares are repurchased and cancelled, the Preferred Classes of Shares repurchased and cancelled shall rank ahead of the Ordinary Classes of Shares repurchased and cancelled and the Total Preferred Cancellation Amount shall be deducted (without double-counting) from the Available Amount taken into account for the determination of the Total Ordinary Cancellation Amount (of the Ordinary Classes of Shares so repurchased and cancelled).

5.8. Any available share premium or other capital contribution reserves shall be distributable.

Art. 6. Economic Rights: Ordinary Shares - Preferred Shares.

6.1. Ordinary Shares: The Ordinary Shares shall have such economic rights as determined pursuant to Article 7, within the relevant Category(ies).

6.2. Preferred Shares: The Preferred Shares shall have such economic rights as set forth below and pursuant to Article 7:

6.2.1. Each Preferred Share shall carry the Preferred Right being an annual cumulative preferential right equal to the Preferred Rate applied (pro tempore) to the Preferred Adjusted Amount in respect of that Preferred Share.

6.2.2. The Preferred Right of the Preferred Shares arises from day to day (subject to the below) from the respective relevant Return Start Date and shall be calculated on the basis of a year of 365 (or 366, as the case may be) days.

6.2.3. The Preferred Rights shall accumulate but shall for the avoidance of doubt not be due until the relevant declaration, repurchase and cancellation or Liquidation (and in such case only up to the relevant amount determined in accordance with Article 7).

Art. 7. Distributions - Waterfall.

7.1. Any Distributions by the Company shall be applied in the following manner and order of priority:

7.1.1. First, to the holders of the PECs (pro rata based on the number of PECs held by each such holder) until such time as the holders of the PECs shall have received an aggregate amount equal to all accrued but unpaid PECs Yield;

7.1.2. Second, to the holders of the PECs (pro rata based on the number of PECs held by each such holder) until such time as the holders of the PECs shall have received an aggregate amount equal to the aggregate Issue Price of the PECs;

7.1.3. Third, to the holders of the Preferred Shares (pro rata based on the Preferred Share Subscription Price paid (or deemed to be paid) by each such holder of the Preferred Shares in respect thereof) until such time as the holders of the Preferred Shares shall have received an aggregate amount equal to all accrued but unpaid Preferred Rights;

7.1.4. Fourth, to the holders of the Preferred Shares (pro rata based on the Preferred Share Subscription Price paid (or deemed to be paid) by each such holder of the Preferred Shares in respect thereof) until such time as the holders of the Preferred Shares shall have received an aggregate amount equal to the aggregate Preferred Share Subscription Price of the Preferred Shares;

7.1.5. Fifth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.5) equal to the First Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall, in the aggregate and as a category, be entitled to 15% of the Ordinary Distributions made pursuant to this Article 7.1.5 with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.6. Sixth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.6) equal to the Second Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.6 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, shall equal in the aggregate (without double counting) 16% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5 and this Article 7.1.6, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.7. Seventh, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.7) equal to the Third Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.7 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5 and Article 7.1.6, shall equal in the aggregate (without double counting) 17% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6 and this Article 7.1.7, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.8. Eighth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.8) equal to the Fourth Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.8 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6 and Article 7.1.7, shall equal in the aggregate (without double counting) 18% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7 and this Article 7.1.8, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.9. Ninth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.9) equal to the Fifth Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.9 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7 and Article 7.1.8, shall equal in the aggregate (without double counting) 19% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7, Article 7.1.8 and this Article 7.1.9, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.10. Tenth, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article 7.1.10) equal to the Sixth Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall receive pursuant to this Article 7.1.10 as a category, an amount which, when added to the amount paid to the holders of Categories B Shares as a category pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7, Article 7.1.8 and Article 7.1.9, shall equal in the aggregate (without double counting) 20% of the Ordinary Distributions made in aggregate pursuant to Article 7.1.5, Article 7.1.6, Article 7.1.7, Article 7.1.8, Article 7.1.9 and this Article 7.1.10, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.11. Eleventh, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder) until such time as the Sponsor shall have received Aggregate Sponsor Distributions (including pursuant to this Article

7.1.11) equal to the Seventh Hurdle Amount; provided that the holders of Categories B Shares shall, in the aggregate and as category, be entitled to 30% of the Ordinary Distributions which are available for distribution pursuant to this Article 7.1.11 only, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares;

7.1.12. Twelfth, the remainder, if any, to the holders of Categories A Shares (pro rata based on the number of Categories A Shares held by each such holder) and the holders of Categories B Shares (pro rata based on the number of Categories B Shares held by each such holder); provided that the holders of Categories B Shares shall, in the aggregate as category, be entitled to 40% of the Ordinary Distributions which are available for distribution pursuant to this Article 7.1.12 only, with the remainder being allocated to the holders of Categories A Shares.

7.2. At any time, and from time to time, the Company may distribute to its Securityholders securities or other property held by it. In any distribution pursuant to this Article 7.2, the property so distributed will be distributed among the Securityholders in the same proportions as cash equal to the fair market value (which, for these purposes, shall be determined by the Board in its sole discretion acting in good faith) of such property would be distributed among the Securityholders pursuant to Article 7.1. The Board may require as a condition of distribution of securities hereunder that the Securityholders execute and deliver such documents as the Board may reasonably deem necessary or appropriate to ensure compliance with the securities laws of any jurisdiction which apply to such distribution and any further transfer of the distributed securities, and may appropriately legend the certificates which represent such securities to reflect any restriction on transfer with respect to such laws.

7.3. Without prejudice to the other provisions of these Articles, all amounts legally required to be withheld pursuant to the Articles or the applicable Arrangement from any distribution to a Securityholder shall be treated as amounts distributed to such Securityholder pursuant to this Article 7 for all purposes under the Articles and/or the applicable Arrangement (if any).

Overall Categories Rights

7.4. The Overall A Categories Right attaching to the Category A Shares applies globally to all Category A Shares and Categories A but will, on a Distribution made through the repurchase and cancellation of an Ordinary Class of Shares, be rolled onto the relevant Category A of the Class which is repurchased and cancelled at that time. Any amounts received for the repurchase and cancellation of such Category A will be deducted from the Overall A Categories Right.

7.5. The Overall B Categories Right attaching to the Category B Shares applies globally to all Category B Shares and Categories B but will, on a Distribution made through the repurchase and cancellation of an Ordinary Class of Shares, be rolled onto the relevant Category B of the Class which is repurchased and cancelled at that time. Any amounts received for the repurchase and cancellation of such Category B will be deducted from the Overall B Categories Right.

Art. 8. Shares, Register of Shareholders.

8.1. Each Share carries one (1) vote. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Share.

8.2. The Shares shall have such rights and obligations as set forth in these Articles for the Class and Category to which the relevant Share belongs.

8.3. A register of shareholders is kept at the registered office of the Company.

Art. 9. Transfers.

9.1. Transfers of Shares are subject to the requirements set forth by Company Law, the present Articles and any Arrangement (if any).

9.2. Any Transfer made in accordance with the Company Law, the present Articles and any Arrangement shall be inscribed in the register of shareholders. Any attempted Transfer in violation of the Company Law, the present Articles or any Arrangement shall be null and void and shall not be recognised by the Company.

Art. 10. Restrictions of Transfers.

10.1. General Restrictions of Transfers of Securities. No Securityholder (including, for the avoidance of doubt, any holder of a beneficial interest in any Security) shall, without the prior written consent of the Sponsor, Transfer (whether with respect to legal or beneficial title or interest) any Securities or legal or beneficial interest in Securities other than pursuant to a (i) Drag-Along Sale, (ii) Tag-Along Sale, (iii) Public Sale, (iv) Solvent Reorganisation, (v) Affiliate Transfer, (vi) Family Transfer, or (vii) a Call Option. Any Transfer shall only be made in compliance with the provisions of the Articles and any applicable Arrangement (if any).

10.2. Permitted Transfers. A Securityholder (including, for the avoidance of doubt, any holder of a beneficial interest in any Security) may, subject to the Company Law, Transfer his, her or its Securities (or, in the case of a Management Holder, the beneficial interest therein) to:

10.2.1. in the case of a Securityholder who is a natural person, any other person, pursuant to applicable laws of descent and distribution or among such Securityholder's Family Group (a "Family Transfer"); or

10.2.2. any Affiliate Transferee of such Securityholder (an "Affiliate Transfer"),

provided that, in each case (A) such Transfer was not undertaken for the purpose of circumventing the restrictions on Transfer set forth herein or in any Arrangement (if any), and (B) if subsequently following any such Transfer the transferee ceases to be an Affiliate Transferee or Family Transferee of such Securityholder, such transferee shall immediately Transfer

the Securities (or as the case may be the beneficial interest therein), transferred to it back to such Securityholder or an Affiliate Transferee or Family Transferee of such Securityholder and pending such Transfer back, shall not exercise any voting rights with respect to such Securities; provided further that the restrictions on Transfer contained herein or in any Arrangement (if any) shall continue to apply to such Securities (or as the case may be, the beneficial interest therein), after any such Transfer and that any such Affiliate Transferee or Family Transferee shall agree in writing to be bound by the provisions of the relevant Arrangement (if any) in his or its capacity as holder of the Securities (or as the case may be, the beneficial interest therein), so Transferred in accordance with Article 10.3.

10.3. Transfer Procedures. Prior to transferring any Securities including any beneficial interest therein (other than pursuant to a Tag-Along Sale which results in a Change of Control, a Drag-Along Sale which results in a Change of Control or a Public Sale) to any person, including for the avoidance of doubt, an Affiliate Transferee or pursuant to a Family Transfer, the transferring Securityholder (including, for the avoidance of doubt, any holder of a beneficial interest in any Security) shall cause the prospective transferee to be bound by the relevant Arrangement (if any) and to execute and deliver to the Company a deed of adherence thereto.

10.4. Transfers in Violation. Any Transfer or attempted Transfer of any Securities (including any beneficial interest therein) in violation of any provision of the Articles and/or any Arrangement shall be void and of no effect, and the Company shall not give effect to such Transfer nor record such Transfer in its records nor treat any purported transferee of such Securities (or any beneficial interest therein) as the holder or owner of (or the holder of a beneficial interest in) such Securities for any purpose.

10.5. In addition to any provisions of the applicable Arrangement (if any), if after delivery of a written request or notice by the Drag-Along Sponsor, the Sponsor or the Company, as applicable, under Article 12 or Article 13, the relevant Drag Along Seller or the Management Holder, as applicable, does not, within the relevant time periods prescribed therewith (or, if no such time period is specified, within 3 Business Days), execute and/or deliver the relevant transfer documents in respect of his/her/its relevant Securities (or beneficial interest therein) to be transferred (the “Defaulting Holder”), then the transfer of such Defaulting Holder’s Securities (or beneficial interest therein) shall be realised by and take effect by written notice given to the relevant Group Company by the the Drag-Along Sponsor, the Sponsor or the Company, as applicable, confirming that the conditions for the relevant Drag-Along Sale or other provision (as applicable), have been complied with. Upon receipt of such notice by the relevant Group Company, the Transfer shall take legal effect and be realised without further action and such Group Company shall transfer the relevant Securities and make due inscription thereof in the Group Company’s registers and books (and in case of a transfer of beneficial interest, the relevant holder shall update its books and records accordingly as instructed by the relevant Group Company).

Art. 11. Tag Along.

11.1. Delivery of Tag-Along Notice. The Parties agree that, if the Sponsor (the “Tag-Along Sponsor”) desires to Transfer Securities which following such Transfer results in the Sponsor (together with any Affiliates) ceasing to hold a Controlling interest of the Company (the “Tag-Along Securities”) to any person (other than pursuant to an Affiliate Transfer) (a “Tag-Along Sale”), the Tag-Along Sponsor shall, at least ten (10) Business Days but no more than thirty (30) Business Days prior to such Tag-Along Sale, deliver written notice (a “Tag-Along Notice”) to each Management Holder, specifying in reasonable detail the identity of the prospective transferee(s), the number of Tag-Along Securities of each class, category or type proposed to be transferred, the price and the other material terms and conditions applicable to the Tag-Along Sale, including copies of any definitive agreements then available.

11.2. Election to Participate. Each Management Holder may elect to participate in the contemplated Tag-Along Sale by delivering written notice to the Tag-Along Sponsor within ten (10) days after delivery of the Tag-Along Notice. If any such Management Holder elects to participate in the contemplated Tag-Along Sale, such Management Holder (a “Tag-Along Seller”) shall be entitled to sell all (but not less than all) of his Participating Securities in such Tag-Along Sale for an aggregate price equal to the Pecuniary Value of such Participating Securities. The consideration for the transfer of the Tag-Along Seller(s)’ Participating Securities shall be in the same form as, and shall be paid or settled at the same time (and in the same proportion) as, the consideration due to the Tag-Along Sponsor is paid to the Tag-Along Sponsor.

11.3. Prospective Transferees. If a Tag-Along Seller elects to participate in such Tag-Along Sale pursuant to Article 11.2, the Tag-Along Sponsor shall use all commercially reasonable efforts to obtain the agreement of any prospective transferee to the participation of the Tag-Along Seller in any contemplated Tag-Along Sale. In any case, the Tag-Along Sponsor shall not Transfer any of its Tag-Along Securities to any prospective transferee pursuant to any such Tag-Along Sale unless (i) simultaneously with such Transfer, such prospective transferee purchases from each Tag-Along Seller the aggregate number of Participating Securities which such Tag-Along Seller is entitled to Transfer pursuant to Article 11.2, or (ii) if such prospective transferee declines to allow the participation of any Tag-Along Seller, simultaneously with such Tag-Along Sale, the Tag-Along Sponsor purchases such Participating Securities from such Tag-Along Seller for an aggregate price equal to the Pecuniary Value of such Participating Securities. If the prospective transferee fails to purchase such Participating Securities from any Tag-Along Seller as to which such Tag-Along Seller has exercised his rights under this Article 11.3 and the Tag-Along Sponsor fails to purchase such Participating Securities (as applicable) from such Tag-Along Seller, the Tag-Along Sponsor shall not be permitted to validly consummate such proposed Transfer to the prospective transferee.

11.4. Cooperation of Securityholders. With respect to any Tag-Along Sale which complies with the terms of this Article 11, each Securityholder (including, for the avoidance of doubt, any holder of a beneficial interest in any Security) (i) shall effect such transactions as are necessary or advisable, as determined by the Board acting reasonably in the light of any business, taxation or marketability concerns (treating all Securityholders the same in all material respects to the extent reasonably possible taking into account the different roles of the Tag-Along Sponsor and Tag-Along Sellers in such Tag-Along Sale), (ii) hereby agrees to use his, her or its best efforts to effect such Tag-Along Sale as expeditiously as practicable, including by delivering all documents and entering into any instrument, undertaking or obligation necessary or reasonably requested by the Board or the Tag-Along Sponsor in connection with such Tag-Along Sale (treating all Securityholders the same in all material respects to the extent reasonably possible taking into account the different roles of the Tag-Along Sponsor and Tag-Along Sellers in such Tag-Along Sale), and (iii) hereby consents to the taking of any step by the Company and the Tag-Along Sponsor (as applicable) which is necessary as determined by the Board and the Tag-Along Sponsor (as applicable) acting reasonably to effect any legal formalities in connection with the Transfer of Participating Securities subject to such Tag-Along Sale.

11.5. Costs and Other Undertakings. Each participating Tag-Along Seller shall (i) pay his, her or its pro rata share (based on the aggregate proceeds to be received by that Tag-Along Seller from such Tag-Along Sale) of the expenses incurred by the Tag-Along Sponsor in connection with such Tag-Along Sale; (ii) grant at least such representations, warranties and indemnities as are given by the Tag-Along Sponsor in connection with such Tag-Along Sale; and (iii) join on a pro rata basis (based on the aggregate proceeds to be received by that Tag-Along Seller from such Tag-Along Sale) in the funding of any indemnity or escrow obligations that the Tag-Along Sponsor agrees in connection with the Tag-Along Sale.

Art. 12. Drag-Along Rights.

12.1. Delivery of Drag-Along Notice. If the Sponsor (the “Drag-Along Sponsor”) desires to Transfer Securities which following such Transfer results in the Sponsor (together with its Affiliates) ceasing to hold a Controlling interest of the Company (the “Drag-Along Securities”) to a bona fide independent third-party (other than, for the avoidance of doubt, pursuant to an Affiliate Transfer), the Drag-Along Sponsor may, prior to but in contemplation of such Transfer, elect to deem such Transfer a “Drag-Along Sale” in accordance with the terms of this Article 12 (and the applicable Arrangement, if any), in which case all other Securityholders (including, for the avoidance of doubt, all holders of beneficial interests in Securities) shall be deemed “Drag-Along Sellers” for the purposes hereof. Each Drag-Along Seller shall take all actions reasonably requested by the Drag-Along Sponsor in connection with such Drag-Along Sale as set forth in this Article 12. The Drag-Along Sponsor may compel all (but not fewer than all) Drag-Along Sellers to participate in such Drag-Along Sale by transferring in such Drag-Along Sale the Participating Securities (including, for the avoidance of doubt, all beneficial interests therein) held by each such Drag-Along Seller, for an aggregate price equal to the Pecuniary Value of such Securities. The Company shall provide notice of a Drag-Along Sale (the “Drag-Along Notice”) to each Securityholder. Such Drag-Along Notice shall specify in reasonable detail the identity of the prospective transferee(s), the number of Drag-Along Securities of each class, category or type to be transferred, and the price and the other material terms and conditions applicable to the Drag-Along Sale, including copies of any definitive agreements then available. The consideration for the transfer of the Drag-Along Seller(s) Participating Securities shall be in the same form as, and shall be paid or settled at the same time (and in the same proportion) as, the consideration due to the Drag-Along Sponsor is paid to the Drag-Along Sponsor. The Drag-Along Notice may be revoked at any time prior to completion of the Drag-Along Sale by the service of a written notice by the Drag-Along Sponsor on the Drag-Along Sellers to that effect.

12.2. Cooperation of Securityholders. With respect to any Drag-Along Sale, each Securityholder (including, for the avoidance of doubt, any holder of a beneficial interest in any Security) (i) shall effect such transactions as are necessary or advisable, as determined by the Board or the Drag-Along Sponsor (as the case may be) acting reasonably in the light of any business, taxation or marketability concerns, (ii) hereby agrees to use his, her or its best efforts to effect such Drag-Along Sale as expeditiously as practicable, including by delivering all documents and entering into any instrument, undertaking or obligation necessary or reasonably requested by the Board or the Drag-Along Sponsor in connection with such Drag-Along Sale, and (iii) hereby consents to the taking of any step by the Company and the Drag-Along Sponsor (as the case may be) acting reasonably which is necessary or desirable as determined by the Board and the Drag-Along Sponsor (as the case may be) to effect any legal formalities in connection with the Transfer of his, her or its Securities (including, for the avoidance of doubt, beneficial interests therein) which are subject to such Drag-Along Sale.

12.3. Costs and Other Undertakings. Each participating Drag-Along Seller shall (i) pay his, her or its pro rata share (based on the aggregate proceeds to be received by that Drag-Along Seller from such Drag-Along Sale) of the expenses incurred by the Drag-Along Sponsor in connection with such Drag-Along Sale, (ii) grant such warranties and indemnities as are given by the Drag-Along Sponsor in connection with such Drag-Along Sale; and (iii) join on a pro rata basis (based on the aggregate proceeds to be received by that Drag-Along Seller from such Drag-Along Sale as a proportion of the total proceeds paid to the Drag-Along Sponsor and all Drag-Along Sellers) in the funding of any indemnity or escrow obligations that the Drag-Along Sponsor agrees to pursuant to the Drag-Along Sale.

12.4. Subsequent Issuances. If, following the date of the issue of a Drag-Along Notice but prior to the Transfer of the Drag-Along Securities in accordance with this Article 12, a Drag-Along Seller becomes a holder of any Securities (or a holder of a beneficial interest in any Security) which would otherwise be subject to the original Drag-Along Notice (the “Additional Securities”), a new Drag-Along Notice (on the same terms as the original Drag-Along Notice) shall be deemed

to have been served on such Drag-Along Seller in respect of such Additional Securities and such Drag-Along Seller shall thereupon be bound to transfer all such Additional Securities held by him to the transferee indicated in the original Drag-Along Notice (or as such transferee may direct) and the provisions of this Article 12 shall apply mutatis mutandis to such Drag-Along Seller save that completion of the sale of such Additional Securities shall take place forthwith upon the Drag-Along Notice being deemed served on such Drag-Along Seller or, if later, the date of completion under the original Drag-Along Notice.

Art. 13. Call Option. In the event that any Management Holder becomes a Leaver, the Securities held by (or for) such Leaver (and/or such Leaver's beneficial interest in such securities) will be subject to purchase or redemption by the Company and/or its designee(s) at its election pursuant to the terms and conditions set forth in the relevant Management Arrangement (if any) (the "Call Option") and be subject to the terms of such Management Arrangement and any applicable Arrangement including as to the determination of the applicable price of such Securities (or any beneficial interest therein).

Art. 14. Management of the Company, Board of Managers.

14.1. The Company is managed by the Board of Managers (conseil de gérance) appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders. The members of the Board of Managers may but need not be Shareholders. The members of the Board are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders which determines their powers and the term of their mandates in accordance with the provisions of Article 14.2. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be reelected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time and any Manager replaced at any time by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders.

14.2. Unless otherwise agreed by the Sponsor and the Management Representative, the Board shall be comprised of up to six (6) members. The Sponsor shall have the right to nominate candidates for appointment and maintain in office up to four (4) members of the Board (each, a "Sponsor Manager"). The Management Representative, in consultation with the Sponsor, shall have the right to nominate for candidates for appointment of the remaining two (2) members of the Board.

Art. 15. Board Proceedings.

15.1. The Board of Managers may elect a chairman (the "Chairman"). Unless otherwise agreed by the Sponsor, the chairman shall be selected by the Sponsor Managers. The Chairman shall chair all meetings of the Board. If a meeting of the Board is not attended by the Chairman, the Board may appoint another Manager as chairman pro tempore of such meeting.

15.2. The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Sponsor Managers in office is present or represented at a meeting (with at least 2 Managers being present physically or by conference call or other means of communication). If within thirty (30) minutes following the time appointed for the meeting of the Board a quorum is not present, or if during such meeting a quorum ceases to be present, the meeting shall be adjourned to the same day in the next week (or if that is not a Business Day to the next following Business Day) at the same time and place, and written notice of the same shall be circulated by or on behalf of the Chairman to the other Board Members by email or facsimile within twenty four (24) hours of the adjournment. The quorum at any meeting which has been adjourned and reconvened shall also require the majority of Sponsor Managers to be present or represented.

15.3. Each Manager shall have one vote with respect to each matter voted upon by the Board or committee of the Board of which he is a member. The Board or a committee of the Board shall take any decision only at a quorate meeting by the affirmative vote or consent of a simple majority of votes cast by those Managers present or represented and voting (or by written consent signed by or on behalf of all Managers in lieu of a meeting). For the avoidance of doubt, no decision shall be validly passed at a meeting of the Board unless the majority of Sponsor Directors are present or represented (and voting) at such meeting.

15.4. Any decision or resolution by the Board on a Reserved Matter shall be subject to the prior written consent of the Sponsor.

15.5. Meetings of the Board may be called by, or on behalf of, any Manager. Each Manager must receive written notice of any meeting of the Board, including an agenda therefore, at least three (3) Business Days in advance, unless (a) each Manager waives, in writing, the requirement for such notice, or (b) an event of emergency, as determined by at least three (3) Managers (of whom at least one must be a Sponsor Manager) in their respective sole discretion, requires such Managers to call a meeting of the Board with less than the required notice period specified above provided that all Managers are served with notice of such meeting. Each notice shall be accompanied by copies of all papers which are reasonably relevant for such meeting.

Notice shall be given personally, by fax, by electronic mail or by any other means of communication previously consented to by the relevant Manager. No prior notice shall be required if all Managers are present or represented at a meeting and consent to the holding of the meeting.

15.6. Meetings of the Board of Managers may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Managers taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The Board of Managers may further in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions and such resolutions when approved and signed by all Managers shall have the same effect as resolutions passed

at a Board of Managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing, transmitted by mail, courier, electronic mail or fax.

15.7. Any Board member may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all Board members taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any Manager may act at any meeting of Managers by appointing in writing, by fax, or email another Board member as his proxy. A Board member may represent more than one of his colleagues.

15.8. The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman of the relevant meeting or by two Managers provided one of them is a Sponsor Manager or as may be resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

15.9. To the extent agreed by the Sponsor, one or more observers to the Board may be nominated pursuant to the provisions of the relevant Arrangement (if any). Such observer may attend, but not vote at, all meetings of the Board (either in person or by telephone). Such observer shall have the right to receive the agenda and all papers sent to the Board for meetings of the Board of Managers at the same time as the same are sent to the Managers, subject to the same confidentiality obligations applicable to the Managers.

Art. 16. Board Powers, Binding Signature.

16.1. The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers, subject to Article 15.4. Vis-à-vis third parties and subject to Article 15.4 the Board has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or as may be provided herein.

16.2. The Board may set up committees, determine the rules and procedures thereof and delegate any of its power to a committee of the Board and the Board may amend, modify, revoke any such delegation at any time provided that; provided that (i) the quorum for any such committee shall consist of at least one Sponsor Manager and (ii) a member of a committee shall not be entitled to participate in, or vote on, discussions and proposals concerning his or her own remuneration, nomination or engagement.

16.3. The Company will be bound by the joint signature of two Managers provided that at least one of them is a Sponsor Manager or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or as the case may be two Managers provided that at least one of them is a Sponsor Manager.

16.4. The Board of Managers may delegate the day to day business and representation to one or more Managers.

Art. 17. Liability Board of Managers, Indemnification.

17.1. The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

17.2. Subject to the exceptions and limitations provided herein, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved (as a party or otherwise) by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

17.3. No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

17.3.1. against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

17.3.2. with respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

17.3.3. in the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction, by the Board of Managers or as the case may be the General Meeting.

17.4. The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers, directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

17.5. Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article may be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 18. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Manager or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 19. Shareholder Meetings, Shareholder Resolutions.

19.1. Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any General Meeting through a special proxy.

19.2. Decisions by Shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by the Company Law provided that a quorum of at least fifty per cent (50%) of the issued share capital is represented at the relevant General Meeting (or written resolution) (including in case of adjournment). Resolutions may be passed in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing Shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another to the extent permitted by applicable law. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted General Meeting of Shareholders of the Company (or any valid written resolution (as the case may be)) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

19.3. Meetings shall be called by the Board of Managers or at the initiative of Shareholders representing more than 50% of the issued share capital, by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the General Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

19.4. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided under Article 19.2, on the date set out therein. Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Art. 20. Distributions.

20.1. Out of the net annual profits of the Company an amount equal to five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company. The balance may be distributed to the Shareholders in accordance with the provisions set forth in Article 7 upon decision of a General Meeting.

20.2. Interim dividends may be decided upon by the General Meeting of Shareholders and be distributed in accordance with the provisions of Article 7 on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or the Articles.

20.3. Without prejudice to Article 7, any Distributed Amount made by the Company with respect to the Ordinary Shares shall be allocated by the General Meeting of Shareholders in accordance with the rights of the different Classes of Shares, as set forth herebelow,

20.3.1. the holder(s) of the Class O-I Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.10% of the nominal value of the Class O-I Shares;

20.3.2. the holder(s) of the Class O-II Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.15% of the nominal value of the Class O-II Shares;

20.3.3. the holder(s) of the Class O-III Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class O-III Shares;

20.3.4. the holder(s) of the Class O-IV Shares shall be entitled to a dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class O-IV Shares;

20.3.5. the balance of the amount distributed shall be allocated to the Ordinary Class of Shares within whose Ordinary Class Period the distribution is declared (and pro rata to the holders of Shares of such Ordinary Class pursuant to their holding in such Ordinary Class).

20.4. The share premium as well as any other capital contribution reserve or other available reserve may be distributed to the Shareholders in accordance with the provisions of Article 7 upon decision of a General Meeting. The General Meeting may decide to allocate any amount out of any such reserve to the legal reserve.

Art. 21. Accounting Year, Financial Statements.

21.1. The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year.

21.2. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

21.3. The operations of the Company shall, if the Company counts more than 25 Shareholders, be subject to the supervision of a supervisory auditor elected by the General Meeting of Shareholders for a period ending at the date of the next annual General Meeting of Shareholders. The statutory auditor in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause. In the case the thresholds set by law as to the appointment of a statutory approved auditor are met or on election by the General Meeting, the accounts of the Company shall be supervised by a statutory approved auditor (réviseur d'entreprises agréé).

Art. 22. Information of Shareholders. The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company. Shareholders shall further be provided such information as provided for by law and as the case may be, any applicable Arrangement (if any).

Art. 23. Liquidation.

23.1. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting which will specify their powers pursuant to articles 144 et seq. of the Company Law and their remunerations.

23.2. On a liquidation of the Company all debts, charges and liquidation expenses shall be settled or duly provisioned for and the Surplus be determined. Any Surplus shall be allocated in accordance with Article 7.

Art. 24. Definitions.

Affiliate	When used with reference to any Person, means any other Person (i) Controlled by such first Person, or (ii) with which such first Person is under the common Control of another; provided that any Person serving as the investment advisor to or manager of another Person shall be deemed an Affiliate of such other Person and vice versa; provided further that any two Persons managed or advised by the same investment advisor or manager or an Affiliate thereof shall be deemed to be Affiliates of each other;
Affiliate Transferee	Means (a) with respect to any Securityholder that is not a natural person, any Affiliate or co-investor of such person; and (b) with respect to any Securityholder who is a natural person, any corporation, limited liability company, (limited) partnership, cooperative, association, foundation, business entity or other legal entity wholly owned and Controlled by such Securityholder;
Aggregate Sponsor Distributions	Means, as of any date of determination, without double counting, the aggregate amount of all Distributions and/or proceeds of a Public Offering, Public Sale or a sale to a bona fide third party (other than, for the avoidance of doubt, a Transfer to an Affiliate) of any of the Securities held by Pamplona Capital Partners IV, L.P. (and/or any of its Affiliates) actually received (at any time following its or their subscription for such Securities) by Pamplona Capital Partners IV, L.P. (or any of its Affiliates) from the Company (or from such bona fide third party or on such Public Offering or Public Sale, as applicable) in respect of Pamplona Capital Partners IV, L.P.'s (and/or any of its Affiliates') holding of Securities as of such date, net of any withholdings, transaction fees or expenses paid or (as may reasonably be evidenced) accrued to third party professional advisers and incurred by such holder in connection with all such Distributions. References to Affiliates in this definition shall exclude any Group Company;
Arrangement	Means any investment or securities holders agreement (if any) in relation with the Company provided that the Sponsor is a party thereto;
Articles or Articles of Incorporation	Means the articles of incorporation (statuts) of the Company as amended from time to time;
Available Amount	Means (i) the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves, and (ii) as the case may be, the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled L= losses (including carried forward losses)

	LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles;
Board or Board of Managers	Means the board of managers (conseil de gérance) of the Company and “Board Member” shall be construed accordingly;
Business Days	Means any day, other than a Saturday, Sunday or legal holiday, on which banking institutions in the United Kingdom and Luxembourg are ordinarily open for business. If any time period for giving notice or taking action hereunder expires on a day which is not a Business Day, the time period shall automatically be extended to the first Business Day following such day;
Cancellation Value Per Category A Share	Means the amount determined by the Board in accordance with Article 6 and Article 7 for each Share of Category A within the Class to be repurchased and cancelled;
Cancellation Value Per Category B Share	Means the amount determined by the Board in accordance with Article 6 and Article 7 for each Share of Category B within the Class to be repurchased and cancelled;
Cancellation Value per Preferred Share	Means the amount determined by the Board in accordance with Article 6 and Article 7 for the Preferred Shares within the Class to be repurchased and cancelled;
Categories A	Means Category O-I-A, Category O-II-A, Category O-III-A, and Category O-IV-A;
Categories B	Means Category O-I-B, Category O-II-B, Category O-III-B, and Category O-IV-B;
Category	Means a category of Ordinary Shares of the Company and being either a Category A or a Category B;
Category A	Means any of Category O-I-A, Category O-II-A, Category O-III-A, and Category O-IV-A as relevant;
Category A Shares	Means the Shares of Category A;
Category B	Means any of Category O-I-B, Category O-II-B, Category O-III-B, and Category O-IV-B as relevant;
Category B Shares	Means the Shares of Category B;
Category O-I-A	Means category O-I-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-I-B	Means category O-I-B of Ordinary Shares of the Company;
Category O-II-A	Means category O-II-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-II-B	Means category O-II-B of Ordinary Shares of the Company;
Category O-III-A	Means category O-III-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-III-B	Means category O-III-B of Ordinary Shares of the Company;
Category O-IV-A	Means category O-IV-A of Ordinary Shares of the Company;
Category O-IV-B	Means category O-IV-B of Ordinary Shares of the Company;
Change of Control	Means any sale of Securities or assets, consolidation, merger or other transaction (i) resulting in the Sponsor and its Affiliates ceasing to directly or indirectly Control the Company or (ii) pursuant to which all or substantially all of the Company’s assets are transferred to a third party who or which is not the Sponsor, or an Affiliate of the Group or of the Sponsor;
Class	Means a class of Shares of the Company;
Class O-I	Means class O-I of Ordinary Shares of the Company;
Class O-II	Means class O-II of Ordinary Shares of the Company;
Class O-III	Means class O-III of Ordinary Shares of the Company;
Class O-IV	Means class O-IV of Ordinary Shares of the Company;
Class Period	Means the relevant Ordinary Class Period and/or the Preferred Class Period as the context requires or as relevant and which shall include for the avoidance of doubt, any New Class Period of a Class of Shares determined pursuant to Article 5;
Class P-I	Means class P-I of Preferred Shares of the Company;
Class P-II	Means class P-II of Preferred Shares of the Company;
Company Law	Means the law of 10th August 1915 on commercial companies;
Control	Means, in respect of any Person, the power whether directly or indirectly to manage or govern such Person, or to appoint the managing and governing or supervisory bodies of such Person or a majority of the members thereof, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise (in such respect, a limited partnership shall be deemed to be Controlled by its general partner(s)) and “Controlled” and “Controlling” shall be construed accordingly;
Distributed Amount	Means the amount determined by the General Meeting for a dividend or distribution on the Shares (or certain Classes thereof);

Distributions	Means any distribution or payment made by the Company or other Group Company to a Securityholder with respect to any Securities, whether in cash, property or securities and whether by distribution of dividend, interest, repayment of principal, repurchase and cancellation of a Class of Shares, share capital or premium reduction, liquidating distribution or otherwise;
Family Group	Means, with respect to any natural person, such natural person's spouse and descendants (whether natural or legally adopted) and any trust solely for the benefit of such natural person and/or such natural person's spouse and/or descendants.
Fifth Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.9;
First Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.5;
Fourth Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.8;
General Meeting or General Meeting of Shareholders	Means the general meeting of Shareholders of the Company (or as the case may be permitted under Company Law, written resolution in lieu of a meeting);
Group	Means the Company and its Subsidiaries;
Group Company	Means any member of the Group;
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class(es) of Shares;
Interim Accounts	Means the interim (including, as the case may be, pro forma) accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;
Issue Price	Means the price paid (whether by purchase or subscription and including any premium paid on such subscription) for each relevant Security by the relevant holder thereof;
Liquidation	Means the dissolution and liquidation of the Company;
Management Arrangement	Means, in respect of Securities (or beneficial interest therein) held by a particular Securityholder, a subscription or like agreement (if any) as may have been entered into between the Company and the Sponsor, on the one hand and such Securityholder, for the subscription or acquisition of such Securities (or beneficial interest therein), if any;
Management Holder	Means a holder of Securities (and/or beneficial title therein) and qualified as "Manager" pursuant to the applicable Arrangement (if any) or deed of adherence or accession thereto;
Management Representative	Means the person appointed as such pursuant to the applicable Arrangement (if any);
Manager	Means a member of the Board of Managers of the Company;
Newco	Means any vehicle organized or acquired for the purpose of consummating such Public Offering;
Ordinary Class Period	Means any of Class O-I Period, Class O-II Period, Class OIII Period, and Class O-IV Period as relevant and any New Class Period of an Ordinary Class of Shares determined pursuant to Article 5;
Ordinary Class R/C Date	Means the date on which an Ordinary Class of Shares is repurchased and cancelled;
Ordinary Classes of Shares	Means the classes of Ordinary Shares (Class O-I, O-II, OIII, and O-IV) and "Ordinary Class of Shares" means any of them;
Ordinary Distributions	Means Distributions made by the Company on Categories A Shares and Categories B Shares;
Ordinary Shares	Means the shares of the Company of an Ordinary Class with such rights as set forth in the Articles;
Overall A Categories Right	Means all rights of the Categories A and the Categories A Shares resulting from the application of the provisions of Article 7;
Overall B Categories Right	Means all rights of the Categories B and the Categories B Shares resulting from the application of the provisions of Article 7;
Participating Securities	Means, in connection with: (a) a Tag-Along Sale, with respect to each class, category or type of Securities (or interests in Securities) held by a Tag-Along Seller as of the date of the relevant Tag-Along Notice, such proportion of each Tag- Along Seller's Securities (or interests in Securities) as is equal to the proportion which the Tag-Along Securities bear to the Tag-Along Sponsor's entire holding of Securities (of the same class, category or type as the Tag- Along Securities but including the same proportion of the Categories B Shares) or interest therein; and

	(b) a Drag-Along Sale, with respect to each class, category or type of Securities (or interests in Securities) held by a Drag-Along Seller, such proportion of each Drag-Along Seller's Securities (or interests in Securities) as is equal to the proportion which the Drag- Along Securities bear to the Drag-Along Sponsor's entire holding of Securities (of the same class, category or type as the Drag-Along Securities but including the same proportion of the Categories B Shares) or interest therein;
PECs	Means preferred equity certificates issued by the Company (if any);
PECs Yield	Means the yield accruing in respect of each PEC;
Pecuniary Value	Means, with respect to any Securities in connection with any proposed Transfer, the portion of the proceeds which the holder of such Securities would be entitled to receive under the Articles and the applicable Arrangement (if any) pursuant to a hypothetical liquidating distribution of the Participating Securities at the time of such Transfer in accordance with the terms of under the Articles and the applicable Arrangement (if any) (and, in particular, Article 7.1) where the aggregate proceeds to be distributed in connection with such hypothetical liquidating distribution shall be deemed to be an amount equal to the valuation of the Participating Securities implicit in the price offered in such proposed Transfer. Pecuniary Value shall be determined in accordance with the Arrangement (if any), or, in the absence of the Arrangement, by the Board in good faith. The Board shall deliver a written notice setting out its determination of Pecuniary Value of the relevant Security to the relevant Tag-Along Seller(s) or the Drag- Along Seller(s) (as applicable) as soon as practicable following its determination;
person	Means an individual, any corporation, limited liability company, (limited) partnership, cooperative, association, foundation, business entity or other legal entity, a trust, a joint venture, an unincorporated organisation or a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof;
Preferred Adjusted Amount	Means the Preferred Share Subscription Price of a Preferred Share increased by the amount of the cumulative Preferred Rights of such Preferred Share of the previous years which accumulated but have not been paid;
Preferred Class Period	Means any of Class P-I Period and Class P-II Period as relevant and any New Class Period of a Preferred Class of Shares determined pursuant to Article 5;
Preferred Class R/C Date	Means the date on which a Preferred Class of Shares is repurchased and cancelled;
Preferred Classes of Shares	Means the classes of Preferred Shares (Class P-I and P-II) and "Preferred Class of Shares" means any of them;
Preferred Rate	Means 8% p.a.;
Preferred Right	Means the preferred right accruing on the Preferred Shares by application of the Preferred Rate on the Preferred Adjusted Amount;
Preferred Share Subscription Price	Means the issue price of the relevant Preferred Share including any share premium thereon and any further capital contributions made with respect to a Preferred Share if so referenced; provided that (a) the Preferred Share Subscription Price for each Preferred Share subscribed for by the Sponsor on or around 10 July 2015 shall be equal to EUR 1.3119 plus any further capital contributions made with respect to the relevant Preferred Share, and (b) the Preferred Share Subscription Price for each Preferred Share subscribed for by JTC Corporate Services Limited on or around 15 July 2015 shall be equal to EUR 1.2933 plus any further capital contributions made with respect to the relevant Preferred Share;
Preferred Shares	Means the shares of the Company of a Preferred Class with such rights as set forth in the Articles;
Public Offering	Means a public offering and sale of equity securities of a Newco or any member of the Group, pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on any regulated market (as defined in the UK Financial Services Authority handbook of Rules and Guidance) in accordance with applicable requirements;
Public Sale	Means a Public Offering or any sale of equity securities of a Newco or any member of the Group listed on any regulated market (as defined in the UK Financial Services Authority handbook of Rules and Guidance), as the case may be, through a broker, dealer or market maker pursuant to the securities regulations of the relevant jurisdiction(s);
Reserved Matter	Shall be any such matters which are referred to as "Sponsor Approval Matters" in the applicable Arrangement (if any);
Return Start Date	Means the date of issue of the relevant Preferred Share;
Second Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.6;

Securities	Means the PECs (if any), Shares and any other debt securities (including shareholder loans, if any), equity securities or other securities of, or interest in, the Company (and if the context so requires pursuant to the applicable Arrangement (if any), any Group Company), and each of them a “Security”;
Securityholder	Means the holder of one or more Securities (or as the case may be, beneficial interest therein);
Seventh Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 3.0;
Shareholder(s)	Means any holder(s) of Share(s) as inscribed in the register of shareholders of the Company.
Shares	Means the shares (parts sociales) of the Company divided into such Classes (and Categories) as set forth in the Articles and with such rights and obligations set forth for the relevant Class and Category;
Sixth Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 2.5;
Solvent Reorganisation Sponsor	Shall have the meaning set forth in the applicable Arrangement (if any); Means Pamplona Capital Partners IV, L.P., and its permitted successors, assigns and transferees;
Sponsor Investment	Means as of any date of determination, without double counting, all sums actually paid in cash or equivalents (where the value of any such cash equivalents shall be determined by the Board or, in the event of a dispute, by reference to an expert) from time to time to the Company or any of its Subsidiaries from time to time (or otherwise incurred (as reasonably evidenced) for the benefit of the Company or any of its Subsidiaries from time to time, as a result of payment of any transaction costs, fees and/or expenses) by the Sponsor and/or its Affiliates (excluding the Group Companies) at any time, including, without limitation, by way of a subscription for Securities (and including for these purposes the Preferred Share Subscription Price of the Preferred Shares subscribed by the Sponsor) or the provision of loans;
Subsidiary	Means, with respect to any Person, any corporation, limited liability company, (limited) partnership, association, cooperative, foundation, business entity or other legal entity of which (i) if a corporation, a majority of the total voting power of shares or capital stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managing directors, supervisory directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof, or (ii) if a limited liability company, partnership, association or other business entity, a majority of the limited liability company, partnership or other similar ownership interests thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons is entitled to a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons is, or is capable of controlling, the managing director or general partner of such limited liability company, partnership, association or other business entity;
Surplus	Means the amount to be distributed as liquidation surplus by the Company to the Shareholders once all debts, liabilities, charges and liquidation expenses have been met, set aside or duly provisioned for.
Third Hurdle Amount	Means the amount equal to the product of: (a) the Sponsor Investment, multiplied by (b) 1.7;
Total Ordinary Cancellation Amount	Means the amount determined pursuant to Article 7;
Total Preferred Cancellation Amount	Means the aggregate accumulated unpaid Preferred Rights on the Preferred Shares of the repurchased and cancelled Class of Preferred Shares and the aggregate Preferred Share Subscription Price thereof;
Transfer	Means any sale, transfer (whether with respect to legal or beneficial title or interest), assignment, hypothecation, creation of a pledge or disposal, directly or indirectly, whether with or without consideration and whether voluntarily or by operation of law;

Art. 25. Sole Shareholder. If and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Company Law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same Company Law are applicable.

Art. 26. Applicable Law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 5,000.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le quinzième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Luxembourg,

s'est tenu

une assemblée générale extraordinaire des associés de «PHM Topco 27 S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 68-70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, constituée le 23 mars 2015 suivant acte reçu de Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») numéro 934 du 8 avril 2015 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 195.701.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 10 juillet 2015 par acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée était présidée par Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

A été nommé comme secrétaire et scrutateur Me Darya Spivak, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. L' (les) associé(s) représenté(s) ainsi que le nombre de parts sociales que chacun détient figurent sur une liste de présence signée par le(s) mandataire(s), le président, le secrétaire et scrutateur, et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Il appert de ladite liste de présence que tous les associé(s) et la totalité des trente-neuf millions sept cent soixante-dix mille six cent vingt-quatre (39.770.624) parts sociales de classes différentes émises dans la Société étaient représentés à l'assemblée générale et l' (les) associé(s) de la Société a/ont déclaré avoir eu connaissance au préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait valablement statuer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

(I) augmentation du capital social émis de la Société à quatre cent trente-neuf mille huit cent quarante-deux euros et quarante-huit centimes (439.842,48 EUR) par l'émission d'un

(i) total de neuf cent six mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (906.298) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B de quatre (4) Classes différentes comme suit:

(a) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante-dix-sept (226.577) Parts Sociales de Classe O-I-A et soixante-deux mille cinq cent deux (62.502) Parts Sociales de Classe O-I-B;

(b) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante-dix-sept (226.577) Parts Sociales de Classe O-II-A et soixante-deux mille cinq cent deux (62.502) Parts Sociales de Classe O-II-B;

(c) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante-treize (226.573) Parts Sociales de Classe O-III-A et soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (62.498) Parts Sociales de Classe O-III-B; et

(d) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante et onze (226.571) Parts Sociales de Classe O-IV-A et soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (62.498) Parts Sociales de Classe O-IV-B

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Ordinaires de trente-quatre mille soixante-deux euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (34.062,98 EUR) (soit neuf mille soixante-deux euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (9.062,98 EUR) pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B); et

(ii) total de trois millions cinquante-sept mille trois cent vingt-six (3.057.326) Parts Sociales Préférentielles de deux (2) Classes différentes comme suit:

(a) un million cinq cent vingt-huit mille six cent soixante-cinq (1.528.665) Parts Sociales de Classe P-I; et

(b) un million cinq cent vingt-huit mille six cent dix soixante et une (1.528.661) Parts Sociales de Classe P-II;

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Préférentielles de trois millions neuf cent cinquante-quatre mille cent dix-sept euros et quarante-sept centimes (3.954.117,47 EUR)

chaque nouvelle part sociale ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR); souscription aux nouvelles parts sociales par JTC Corporate Services Limited, une société constituée à Jersey en vertu des lois de Jersey le 5 juillet 1989 sous le numéro d'immatriculation 44649 et ayant son siège social au Elizabeth House, 9 Castle Street, St Helier, Jersey (le «Souscripteur») pour un prix agrégé total de souscription de trois millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingts euros et quarante-cinq centimes (3.988.180,45 EUR); paiement du prix de souscription (i) par un apport en nature de créances d'un montant total agrégé de trois millions quatre cent quatre-vingt-onze mille soixante-quatorze euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (3.491.074,99 EUR) dû par PHM Hungary Holdings Kft, une company limited by quota enregistrée au tribunal métropolitain hongrois de Budapest comme tribunal de commerce sous le numéro d'immatriculation Cg. 01-09-185967, ayant son siège social au 1134 Budapest, Váci út 33., Hongrie, et (ii) en numéraire pour quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cent cinq euros et quarante-six centimes (497.105,46 EUR); acquiescement au rapport établi par le conseil de gérance sur l'apport en nature, approbation de l'évaluation de l'apport en nature à trois millions quatre cent quatre-vingt-onze mille soixante-quatorze euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (3.491.074,99 EUR), affectation à partir du prix de souscription d'un montant égal à la valeur nominale totale des nouvelles parts sociales ainsi émises au capital social et du solde au compte prime d'émission librement distribuable de la Société; modification en conséquence de l'article 5.1.

(III) Modification et refonte des statuts de la Société dans leur intégralité afin de refléter les résolutions ci-dessus, les droits et obligations des Parts Sociales, et toutes les autres modifications y énoncées, substantiellement sous la forme annexée à la (aux) procuration(s) de l'assemblée;

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes (toutes formant une résolution unique):

Première résolution

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société à quatre cent trente-neuf mille huit cent quarante-deux euros et quarante-huit centimes (439.842,48 EUR) par l'émission d'un

(i) total de neuf cent six mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (906.298) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B de quatre (4) Classes différentes comme suit:

(a) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante-dix-sept (226.577) Parts Sociales de Classe O-I-A et soixante-deux mille cinq cent deux (62.502) Parts Sociales de Classe O-I-B;

(b) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante-dix-sept (226.577) Parts Sociales de Classe O-II-A et soixante-deux mille cinq cent deux (62.502) Parts Sociales de Classe O-II-B;

(c) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante-treize (226.573) Parts Sociales de Classe O-III-A et soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (62.498) Parts Sociales de Classe O-III-B; et

(d) deux cent vingt-six mille cinq cent soixante et onze (226.571) Parts Sociales de Classe O-IV-A et soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (62.498) Parts Sociales de Classe O-IV-B

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Ordinaires de trente-quatre mille soixante-deux euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (34.062,98 EUR) (soit neuf mille soixante-deux euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (9.062,98 EUR) pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A et vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B); et

(ii) total de trois millions cinquante-sept mille trois cent vingt-six (3.057.326) Parts Sociales Préférentielles de deux (2) Classes différentes comme suit:

(a) un million cinq cent vingt-huit mille six cent soixante-cinq (1.528.665) Parts Sociales de Classe P-I; et

(b) un million cinq cent vingt-huit mille six cent soixante et une (1.528.661) Parts Sociales de Classe P-II;

pour un prix total d'émission pour les nouvelles Parts Sociales Préférentielles de trois millions neuf cent cinquante-quatre mille cent dix-sept euros et quarante-sept centimes (3.954.117,47 EUR).

À la suite de quoi, le Souscripteur, JTC Corporate Services Limited, représenté par Me Namik Ramic, précité, en vertu d'une procuration datée du 15 juillet 2015 (dont une copie sera enregistrée avec le présent acte) a souscrit aux nouvelles Parts Sociales Ordinaires et aux nouvelles Parts Sociales Préférentielles des classes (et catégories) énoncées ci-dessus. Le prix total de souscription de trois millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingts euros et quarante-cinq centimes (3.988.180,45 EUR) a été intégralement payé par (i) un apport en nature de créances d'un montant total agrégé de trois millions quatre cent quatre-vingt-onze mille soixante-quatorze euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (3.491.074,99 EUR) dû par PHM Hungary Holdings Kft et (ii) un montant en numéraire de quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cent cinq euros et quarante-six centimes (497.105,46 EUR).

L'apport en nature a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société en date du 15 juillet 2015 (dont une copie est annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci).

La conclusion de ce rapport est la suivante:

«Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance n'a rien relevé qui le porterait à croire que la valeur de l'Apport en Nature n'est pas au moins de 3.491.074,99 euros, soit égal à la part du prix de souscription des 4.213.624 parts sociales (de classes différentes) devant être émises par la Société et payées par l'apport en nature.»

L'assemblée a décidé d'évaluer l'apport en nature à trois millions quatre cent quatre-vingt-onze mille soixante-quatorze euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes (3.491.074,99 EUR).

Preuve du paiement du total prix de souscription des nouvelles Parts Sociales Ordinaires et Préférentielles (en numéraire et en nature) a été montrée au notaire.

L'assemblée a confirmé l'augmentation de capital et l'émission des nouvelles Parts Sociales telles qu'indiquées ci-dessus.

L'assemblée a décidé d'allouer à partir du prix total de souscription un montant égal à la valeur nominale totale des nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social émis et le solde au compte de prime d'émission librement distribuable de la Société.

L'assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 tel que mentionné dans les statuts modifiés et refondus énoncés ci-dessous.

Seconde résolution

L'assemblée a décidé de modifier et de refondre les statuts de la Société dans leur intégralité afin de refléter les résolutions ci-dessus, les droits et obligations des Parts Sociales et toutes les autres modifications y énoncées, comme suit:

STATUTS MODIFIÉS ET REFONDUS

Art. 1^{er}. Dénomination, forme. Il existe entre les détenteurs de parts sociales une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «PHM Topco 27 S.à r.l.» (la «Société»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision d'une Assemblée Générale délibérant dans les conditions prévues pour la modification des Statuts.

2.2 L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par décision du Conseil de Gérance.

2.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

2.4 Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée entre ce siège et l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le Conseil de Gérance.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans d'autres entités ou entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires et d'autres titres ou droits de quelque nature que ce soit, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, et la détention, l'acquisition, l'aliénation, l'investissement de quelque manière que ce soit (dans), le développement, les licences, les sous-licences de, tout brevet ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, de même que la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles et de certificats de créance.

3.3 D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, titres ou autrement) à des sociétés ou d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute entité que la Société juge appropriée (y compris up stream ou cross stream), prendre toute mesure de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4 Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques et financières ou autres, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à quatre cent trente-neuf mille huit cent quarante-deux euros et quarante-huit centimes (439.842,48 EUR) représenté par dix millions deux cent cinquante mille (10.250.000) Parts Sociales Ordinaires, à savoir les Parts Sociales de Classe O-I, les Parts Sociales de Classe OII, les Parts Sociales de Classe O-III et les Parts Sociales de Classe O-IV (chaque Classe de Parts Sociales Ordinaires étant divisée en une Catégorie A et une Catégorie B, tel que décrit ci-dessous) et trente-trois millions sept cent trente-quatre mille deux cent quarante-huit (33.734.248) Parts Sociales Préférentielles, à savoir les Parts Sociales de Classe P-I et les Parts Sociales de Classe P-II,

d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 €) chacune, et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts, comme suit:

(a) deux millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent cinq (2.562.505) Parts Sociales de Classe O-I, divisées en deux millions cinq cent mille trois (2.500.003) Parts Sociales de Catégorie O-I-A et soixante-deux mille cinq cent deux (62.502) Parts Sociales de Catégorie O-I-B;

(b) deux millions cinq cent soixante-deux mille cinq cent cinq (2.562.505) Parts Sociales de Classe O-II, divisées en deux millions cinq cent mille trois (2.500.003) Parts Sociales de Catégorie O-II-A et soixante-deux mille cinq cent deux (62.502) Parts Sociales de Catégorie O-II-B;

(c) deux millions cinq cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-seize (2.562.496) Parts Sociales de Classe O-III, divisées en deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (2.499.998) Parts Sociales de Catégorie O-III-A et soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (62.498) Parts Sociales de Catégorie O-III-B;

(d) deux millions cinq cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (2.562.494) Parts Sociales de Classe O-IV, divisées en deux millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-seize (2.499.996) Parts Sociales de Catégorie O-IV-A et soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (62.498) Parts Sociales de Catégorie O-IV-B;

et

(e) seize millions huit cent soixante-sept mille cent vingt-six (16.867.126) Parts Sociales de Classe P-I; et

(f) seize millions huit cent soixante-sept mille cent vingt-deux (16.867.122) Parts Sociales de Classe P-II.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.3 Rachat et annulation de Classes Ordinaires

5.3.1 Dans le cas de rachats et d'annulations d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales, ces annulations et rachats seront effectués pour toute la Classe Ordinaire de Parts Sociales à laquelle la Période de Classe Ordinaire se rapporte.

5.3.2 Dans le cas de rachats et d'annulations d'une Classe Préférentielle de Parts Sociales, ces annulations et rachats seront effectués pour toute la Classe Préférentielle de Parts Sociales à laquelle la Période de Classe Préférentielle se rapporte.

5.4 Périodes de Classe

5.4.1 Périodes de Classe Ordinaire

5.4.1.1 La période pour les Parts Sociales de Classe O-I est la période commençant le 10 juillet 2015 et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-I ou (ii) le 31 décembre 2016 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-I»).

5.4.1.2 La période pour les Parts Sociales de Classe O-II est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe O-I et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-II ou (ii) le 31 décembre 2017 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-II»).

5.4.1.3 La période pour les Parts Sociales de Classe O-III est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe O-II et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-III ou (ii) le 31 décembre 2018 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-III»).

5.4.1.4 La période pour les Parts Sociales de Classe O-IV est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe O-III et se terminant (i) à la Date de Classe Ordinaire R/A de la Classe O-IV ou (ii) le 31 décembre 2019 si cette date est antérieure (la «Période de Classe O-IV»).

5.4.2 Périodes de Classe Préférentielle

5.4.2.1 La période pour les Parts Sociales de Classe P-I est la période commençant le 10 juillet 2015 et se terminant (i) à la Date de Classe Préférentielle R/A de la Classe P-I ou (ii) le 31 décembre 2016 si cette date est antérieure (la «Période de Classe P-I»).

5.4.2.2 La période pour les Parts Sociales de Classe P-II est la période commençant le jour suivant la fin de la Période de Classe P-I et se terminant (i) à la Date de Classe Préférentielle R/A de la Classe P-II ou (ii) le 31 décembre 2017 si cette date est antérieure (la «Période de Classe P-II»).

5.4.3 Lorsqu'une Classe de Parts Sociales n'a pas été rachetée et annulée pendant sa Période de Classe en question et qu'elle existe toujours au terme de celle-ci, une nouvelle période (la «Nouvelle Période de Classe») pour cette Classe de Parts Sociales commencera le jour suivant la fin de la dernière Période de Classe et se terminera (i) à la Date de Classe R/A de cette Classe ou (ii) le 31 décembre de la même année si cette date est antérieure. La première Nouvelle Période de Classe commencera le jour suivant le dernier jour de la Période de Classe O-IV et de la Période de Classe P-II respectivement et les Classes de Parts Sociales non rachetées et non annulées pendant leur Période de Classe respective se présenteront dans l'ordre allant de la Classe O-I ou P-I à la Classe O-IV ou P-II (dans la mesure où elle n'a pas été précédemment rachetée et annulée).

5.4.4 Afin d'éviter tout doute, dans le cas où un rachat et une annulation d'une Classe de Parts Sociales aurait lieu avant le dernier jour de sa Période de Classe, la Période de Classe de la première Classe de Parts Sociales suivante commencera le jour suivant le rachat et l'annulation de cette Classe de Parts Sociales et se terminera tel que prévu dans les présentes.

5.5 Rachat et annulation de Classes Ordinaires de Parts Sociales

5.5.1 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.4), cette Classe Ordinaire de Parts Sociales donne droit aux détenteurs de celles-ci (sous réserve de ce qui suit) en fonction de la Catégorie de Parts Sociales qu'ils détiennent à une part du Montant d'Annulation Total Ordinaire déterminée conformément à l'Article 7 et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A de la Classe Ordinaire de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie A pour chaque Part Sociale de Catégorie A de la Classe Ordinaire en question de Parts Sociales qu'ils détiennent et qui est annulée, et les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B de la Classe Ordinaire de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale de Catégorie B pour chaque Part Sociale de Catégorie B de la Classe Ordinaire en question de Parts Sociales qu'ils détiennent et qui est annulée.

5.5.2 Le Montant d'Annulation Total Ordinaire sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance sur la base des Comptes Intérimaires concernés tenant compte des fonds et avoirs disponibles, et approuvé par l'Assemblée Générale. Le Montant d'Annulation Total Ordinaire de la Classe Ordinaire concernée de Parts Sociales sera le Montant Disponible au moment de l'annulation de la Classe Ordinaire concernée de Parts Sociales, sauf proposition contraire du Conseil de Gérance tenant compte des fonds et avoirs disponibles et décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés prise de la manière requise pour la modification des Statuts, étant entendu toutefois que le Montant d'Annulation Total Ordinaire ne doit jamais être supérieur à ce Montant Disponible.

5.6 Rachat et annulation de Classes Préférentielles de Parts Sociales

5.6.1 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe Préférentielle de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.4), cette Classe Préférentielle de Parts Sociales donne droit aux détenteurs de celles-ci au prorata de leur participation dans cette Classe Préférentielle de Parts Sociales au Montant d'Annulation Total Préférentiel tel que déterminé par le Conseil de Gérance, à condition toutefois que le Montant d'Annulation Total Préférentiel ne puisse jamais être supérieur au Montant Disponible, et les détenteurs de Classe Préférentielle de Parts Sociales de la Classe Préférentielle de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale Préférentielle pour chaque Part Sociale de la Classe Préférentielle en question de Parts Sociales qu'ils détiennent et qui est annulée.

5.7 Dans le cas où une ou plusieurs Classes Préférentielles de Parts Sociales seraient rachetées et annulées en même temps qu'une ou plusieurs Classes Ordinaires de Parts Sociales sont rachetées et annulées, les Classes Préférentielles de Parts Sociales rachetées et annulées seront prioritaires par rapport aux Classes Ordinaires de Parts Sociales rachetées et annulées et le Montant d'Annulation Total Préférentiel sera déduit (sans double comptage) du Montant Disponible pris en compte par la détermination du Montant d'Annulation Total Ordinaire (des Classes Ordinaires de Parts Sociales ainsi rachetées et annulées).

5.8 Toute prime d'émission disponible ou autre réserve d'apport en capital sera distribuable.

Art. 6. Droits économiques: Parts Sociales Ordinaires - Parts Sociales Préférentielles.

6.1 Parts Sociales Ordinaires: Les Parts Sociales Ordinaires auront les droits économiques déterminés conformément à l'Article 7, au sein de la (des) Catégorie(s) en question.

6.2 Parts Sociales Préférentielles: Les Parts Sociales Préférentielles auront les droits économiques indiqués ci-dessous et conformément à l'Article 7:

6.2.1 Chaque Part Sociale Préférentielle a le Droit Préférentiel étant un droit préférentiel annuel cumulatif égal au Taux Préférentiel appliqué (pro tempore) au Montant Ajusté Préférentiel en ce qui concerne cette Part Sociale Préférentielle.

6.2.2 Le Droit Préférentiel des Parts Sociales Préférentielles s'accroît quotidiennement (sous réserve de ce qui suit) à compter de la Date de Début du Rendement concernée respective et sera calculé sur la base d'une année de 365 (ou 366, le cas échéant) jours.

6.2.3 Les Droits Préférentiels s'accumuleront mais, afin d'éviter tout doute, ne seront pas dus avant la déclaration, le rachat et l'annulation ou la Liquidation en question (et dans ce cas, uniquement dans les limites du montant concerné déterminé en vertu de l'Article 7).

Art. 7. Distributions - Cascade.

7.1 Toute Distribution réalisée par la Société devra être effectuée de la manière suivante et dans l'ordre de priorité suivant:

7.1.1 Premièrement, aux détenteurs des PEC (au prorata sur la base du nombre de PEC que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où les détenteurs des PEC auront reçu un montant total égal à tout le Rendement des PEC cumulé mais impayé;

7.1.2 Deuxièmement, aux détenteurs des PEC (au prorata sur la base du nombre de PEC que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où les détenteurs des PEC auront reçu un montant total égal au Prix d'Émission total des PEC;

7.1.3 Troisièmement, aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles (au prorata sur le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles payé (ou réputé payé) par chacun de ces détenteurs de Parts Sociales Préférentielles à l'égard de

celles-ci) jusqu'au moment où les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles auront reçu un montant total égal à tous les Droits Préférentiels cumulés mais impayés;

7.1.4 Quatrièmement, aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles (au prorata sur Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles payé (ou réputé payé) par chacun de ces détenteurs de Parts Sociales Préférentielles à l'égard de celles-ci) jusqu'au moment où les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles auront reçu un montant total égal au Prix total de Souscription des Parts Sociales Préférentielles pour les Parts Sociales Préférentielles;

7.1.5 Cinquièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.5) égal au Premier Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B aient, au total et en tant que catégorie, droit à 15% des Distributions Ordinaires faites en vertu du présent article 7.1.5, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.6 Sixièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.6) égal au Deuxième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.6 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, sera égal au total (sans double comptage) à 16% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5 et du présent article 7.1.6, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.7 Septièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.7) égal au Troisième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.7 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5 et de l'article 7.1.6, sera égal au total (sans double comptage) à 17% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6 et du présent article 7.1.7, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.8 Huitièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.8) égal au Quatrième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.8 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6 et de l'article 7.1.7, sera égal au total (sans double comptage) à 18% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7 et du présent article 7.1.8, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.9 Neuvièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.9) égal au Cinquième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.9 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7 et de l'article 7.1.8, sera égal au total (sans double comptage) à 19% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7, de l'article 7.1.8 et du présent article 7.1.9, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.10 Dixièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.10) égal au Sixième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B reçoivent en vertu du présent article 7.1.10 en tant que catégorie, un montant qui, lorsqu'ajouté au montant versé aux détenteurs des Parts Sociales des Catégories B en tant que catégorie en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7, de l'article 7.1.8 et de l'article 7.1.9, sera égal au total (sans double comptage) à 20% des Distributions Ordinaires faites au total en vertu de l'article 7.1.5, de l'article 7.1.6, de l'article 7.1.7, de l'article 7.1.8, de l'article 7.1.9 et du présent article 7.1.10, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.11 Onzièmement, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient) jusqu'au moment où le Promoteur aura reçu le Total des Distributions du Promoteur (y compris en vertu du présent article 7.1.11) égal au Septième Montant de Seuil; à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B aient, au total et en tant que catégorie, droit à 30% des Distributions Ordinaires qui sont disponibles en vue d'une distribution en vertu du présent article 7.1.11 uniquement, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A;

7.1.12 Douzièmement, le restant, le cas échéant, aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories A que chacun de ces détenteurs détient) et aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories B (au prorata sur la base du nombre de Parts Sociales des Catégories B que chacun de ces détenteurs détient); à condition que les détenteurs de Parts Sociales des Catégories B aient, au total en tant que catégorie, droit à 40% des Distributions Ordinaires qui sont disponibles en vue d'une distribution en vertu du présent article 7.1.6 uniquement, le restant étant attribué aux détenteurs de Parts Sociales des Catégories A.

7.2 À tout moment, et de temps à autre, la Société pourra distribuer à ses Détenteurs de Titres des titres ou d'autres biens qu'elle détient. Lors de toute distribution réalisée en vertu du présent article 7.2, le bien ainsi distribué sera distribué entre les Détenteurs de Titres dans les mêmes proportions que les espèces égales à la juste valeur de marché (laquelle, à ces fins, sera déterminée par le Conseil à sa seule discrétion et agissant de bonne foi) de ce bien seraient distribuées entre le Détenteurs de Titres en vertu de l'article 7.1. Le Conseil peut demander comme condition de distribution de titres en vertu des présentes que les Détenteurs de Titres signent et remettent les documents jugés raisonnablement nécessaires ou utiles par le Conseil pour assurer le respect des lois en matière de valeurs mobilières de quelque pays que ce soit qui s'appliquent à une telle distribution et tout autre transfert des titres distribués, et peut apposer de manière appropriée des légendes sur les certificats qui représentent ces titres afin de refléter toute restriction au transfert en ce qui concerne ces lois.

7.3 Sans préjudice des autres dispositions des présents Statuts, tous les montants légalement requis devant être retenus en vertu des Statuts ou de l'Arrangement applicable de toute distribution à un Détenteur de Titres seront traités comme des montants distribués à ce Détenteur de Titres en vertu du présent Article 7 aux fins des Statuts et/ou de l'Arrangement applicable (le cas échéant).

Droits Globaux des Catégories

7.4 Le Droit Global des Catégories A attaché aux Parts Sociales de Catégorie A s'applique globalement à toutes les Parts Sociales de Catégorie A et aux Catégories A mais, dans le cas d'une Distribution réalisée par le rachat et l'annulation d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales, il s'appliquera à la Catégorie A concernée de la Classe qui est rachetée et annulée à ce moment-là. Tous les montants perçus pour le rachat et l'annulation d'une telle Catégorie A seront déduits du Droit Global des Catégories A.

7.5 Le Droit Global des Catégories B attaché aux Parts Sociales de Catégorie B s'applique globalement à toutes les Parts Sociales de Catégorie B et aux Catégories B mais, dans le cas d'une Distribution réalisée par le rachat et l'annulation d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales, il s'appliquera à la Catégorie B concernée de la Classe qui est rachetée et annulée à ce moment-là. Tous les montants perçus pour le rachat et l'annulation d'une telle Catégorie B seront déduits du Droit Global des Catégories B.

Art. 8. Parts sociales, registre des Associés.

8.1 Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

8.2 Les Parts Sociales auront les droits et obligations déterminés dans les présents Statuts pour la Classe et la Catégorie auxquelles la Part Sociale en question appartient.

8.3 Un registre des associés est tenu au siège social de la Société.

Art. 9. Transfert.

9.1 Les transferts de Parts Sociales sont soumis aux exigences prescrites par la Loi sur les Sociétés, les présents Statuts et tout Arrangement (le cas échéant).

9.2 Tout Transfert effectué conformément à la Loi sur les Sociétés, les présents Statuts et tout Arrangement sera inscrit dans le registre des associés. Toute tentative de Transfert en violation de la Loi sur les Sociétés, des présents Statuts ou de tout Arrangement, sera nulle et non avenue et ne sera pas reconnue par la Société.

Art. 10. Restrictions de Transferts.

10.1 Restrictions générales de Transferts de Titres: Aucun Détenteur de Titres (y compris, afin d'éviter tout doute, tout détenteur d'un droit économique afférent à un Titre), ne Transférera, sans l'accord écrit préalable du Promoteur, (que ce soit en rapport avec un droit juridique ou économique) de Titres ou de droit juridique ou économique sur des Titres autrement qu'en vertu (i) d'une Vente de Sortie Forcée, (ii) d'une Vente de Sortie Conjointe, (iii) d'une Vente Publique, (iv) d'une Réorganisation Solvable, (v) d'un Transfert Affilié, (vi) d'un Transfert Familial, ou (vii) d'une Option d'Achat. Tout Transfert ne peut être effectué que conformément aux dispositions des Statuts et de tout Arrangement applicable (le cas échéant).

10.2 Transferts autorisés. Un Détenteur de Titres (y compris, afin d'éviter tout doute, tout détenteur d'un droit économique afférent à un Titre) peut, sous réserve de la Loi sur les Sociétés, Transférer ses Titres (ou, dans le cas d'un Détenteur de Direction, les droits économiques y afférents) à:

10.2.1 dans le cas d'un Détenteur de Titres qui est une personne physique, toute autre personne, en vertu des lois applicables en matière de succession et de distribution successorale ou au sein du Groupe Familial de ce Détenteur de Titres (un «Transfert Familial»); ou

10.2.2 tout Cessionnaire Affilié de ce Détenteur de Titres (un «Transfert Affilié»),

à condition que, dans chaque cas où (A) ce Transfert n'a pas été entrepris afin de contourner les restrictions de Transfert énoncées dans les présentes ou dans un éventuel Arrangement, et (B) si par conséquent suite à un tel Transfert le cessionnaire cesse d'être un Cessionnaire Affilié ou un Cessionnaire Familial de ce Détenteur de Titres, ce cessionnaire Transférera immédiatement les Titres (ou, le cas échéant, les droits économiques y afférents), qui lui sont retransférés à ce Détenteur de Titres ou un Cessionnaire Affilié ou Cessionnaire Familial de ce Détenteur de Titres et en attendant ce re-Transfert, n'exercera aucun droit de vote en rapport avec ces Titres; à condition également que les restrictions de Transfert énoncées dans les présentes ou dans un éventuel Arrangement s'appliquent encore à ces Titres (ou, le cas échéant, aux droits économiques y afférents), après un tel Transfert et qu'un tel Cessionnaire Affilié ou Cessionnaire Familial accepte par écrit d'être engagé par les dispositions de l'Arrangement concerné (le cas échéant) en sa qualité de détenteur des Titres (ou, le cas échéant, des droits économiques y afférents), ainsi Transférés conformément à l'article 10.3.

10.3 Procédures de Transfert. Avant de transférer quelque Titre que ce soit, y compris les droits économiques y afférents (autrement qu'en vertu d'une Vente de Sortie Conjointe qui entraîne un Changement de Contrôle, une Vente de Sortie Forcée qui entraîne un Changement de Contrôle ou une Vente Publique) à quelque personne que ce soit, y compris afin d'éviter tout doute, un Cessionnaire Affilié ou en vertu d'un Transfert Familial, le Détenteur de Titres cessionnaire (y compris, afin d'éviter tout doute, tout détenteur d'un droit économique afférent à un Titre) fera en sorte que le cessionnaire potentiel soit engagé l'Arrangement concerné (le cas échéant) et signe et remet à la Société un acte d'adhésion à celui-ci.

10.4 Transferts en Violation. Tout Transfert ou toute tentative de Transfert de Titres (y compris de droits économiques y afférents) en violation de quelque disposition que ce soit des Statuts et/ou d'un éventuel Arrangement sera nul et non avenu, et la Société ne donnera pas effet à ce Transfert et ne l'inscrira pas dans ses registres et ne traitera aucun supposé cessionnaire de ces Titres (ou de droits économiques y afférents) comme le détenteur ou le propriétaire de (ou le détenteur d'un droit économique afférent à) ces Titres à quelque fin que ce soit.

10.5 Outre les dispositions de l'Arrangement applicable (le cas échéant), si après remise d'une demande ou notification écrite de la part du Promoteur de Sortie Forcée, du Promoteur ou de la Société, selon le cas, en vertu de l'Article 12 ou de l'Article 13, le Vendeur de Sortie Forcée en question ou le Détenteur de Direction, selon le cas, dans les délais qui y sont prescrits (ou, si aucun délai n'est indiqué, dans les trois (3) Jours Ouvrables), ne signe et/ou ne remet pas les documents de transfert en question concernant ses Titres en question (ou droits économiques y afférents) devant être transférés (le «Détenteur Défaillant»), alors le transfert des Titres (ou droits économiques y afférents) de ce Détenteur Défaillant sera réalisé et prendra effet par notification écrite donnée à la Société du Groupe en question par le Promoteur de Sortie Forcée, le Promoteur ou la Société, selon le cas, confirmant que les conditions de la Vente de Sortie Forcée en question ou d'autres dispositions (selon le cas), ont été respectées. Dès réception de cette notification par la Société du Groupe en question, le Transfert prendra juridiquement effet et sera réalisé sans action supplémentaire et cette Société du Groupe transférera les Titres en question et l'inscrira en bonne et due forme dans les registres et livres de la Société du Groupe (et en cas de transfert de droits économiques, le détenteur en question mettra à jour ses livres et registres en conséquence tel que demandé par la Société du Groupe en question).

Art. 11. Sortie Conjointe.

11.1 Remise de l'Avis de Sortie Conjointe. Les Parties acceptent que, si le Promoteur (le «Promoteur de Sortie Conjointe») désire Transférer des Titres, ce qui, suite à ce Transfert, aurait pour conséquence que le Promoteur (et tout Affilié) cesseraient de détenir une participation de Contrôle de la Société (les «Titres de Sortie Conjointe»), à quelque personne que ce soit (autrement qu'en vertu d'un Transfert Affilié) (une «Vente de Sortie Conjointe»), le Promoteur de Sortie Conjointe devra, au moins dix (10) Jours Ouvrables mais maximum trente (30) Jours Ouvrables avant cette Vente de Sortie Conjointe, remettre un avis écrit (un «Avis de Sortie Conjointe») à chaque Détenteur de Direction, indiquant de manière suffisamment détaillée l'identité du (des) cessionnaire(s) potentiel(s), le nombre de Titres de Sortie Conjointe de chaque classe, catégorie ou type dont le transfert est proposé, le prix et les autres modalités et conditions importantes applicables à la Vente de Sortie Conjointe, y compris une copie des accords définitifs alors disponibles.

11.2 Choix de participer. Chaque Détenteur de Direction peut choisir de participer à la Vente de Sortie Conjointe envisagée en remettant un avis écrit au Promoteur de Sortie Conjointe dans les dix (10) jours suivant la remise de l'Avis de Sortie Conjointe. Si un tel Détenteur de Direction choisit de prendre part à la Vente de Sortie Conjointe envisagée, ce Détenteur de Direction (un «Vendeur de Sortie Conjointe») aura le droit de vendre la totalité (mais pas moins que la totalité) de ses Titres Participatifs dans cette Vente de Sortie Conjointe pour un prix global égal à la Valeur Monétaire de ces Titres Participatifs. La contrepartie du transfert des Titres Participatifs du (des) Vendeur(s) de Sortie Conjointe aura la même forme que, et sera payée ou réglée en même temps (et dans la même proportion) que, la contrepartie due au Promoteur de Sortie Conjointe versée au Promoteur de Sortie Conjointe.

11.3 Cessionnaires potentiels. Si un Vendeur de Sortie Conjointe choisit de prendre part à cette Vente de Sortie Conjointe en vertu de l'article 11.2, le Promoteur de Sortie Conjointe prendra toutes les mesures raisonnables d'un point de vue commercial pour obtenir l'accord de tout cessionnaire potentiel concernant la participation du Vendeur de Sortie Conjointe à une Vente de Sortie Conjointe envisagée. Dans tous les cas, le Promoteur de Sortie Conjointe ne Transférera aucun de ses Titres de Sortie Conjointe à aucun cessionnaire potentiel en vertu d'une telle Vente de Sortie Conjointe, à moins que (i) en même temps que ce Transfert, ce cessionnaire potentiel achète à chaque Vendeur de Sortie Conjointe le nombre global de Titres Participatifs que ce Vendeur de Sortie Conjointe a le droit de Transférer en vertu de l'article 11.2, ou (ii) si ce cessionnaire potentiel refuse d'autoriser la participation de quelque Vendeur de Sortie Conjointe que ce soit, en même temps que cette Vente de Sortie Conjointe, le Promoteur de Sortie Conjointe achète ces Titres Participatifs à ce Vendeur de Sortie Conjointe pour un prix global égal à la Valeur Monétaire de ces Titres Participatifs. Si le cessionnaire potentiel n'achète pas ces Titres Participatifs à un Vendeur de Sortie Conjointe pour lesquels ce Vendeur de Sortie Conjointe a exercé ses droits en vertu de l'article 11.311.3 et si le Promoteur de Sortie Conjointe n'achète pas ces Titres Participatifs (selon le cas) à ce Vendeur de Sortie Conjointe, le Promoteur de Sortie Conjointe ne sera pas autorisé à consommer valablement ce Transfert proposé au cessionnaire potentiel.

11.4 Coopération des Détenteurs de Titres. Concernant toute Vente de Sortie Conjointe respectant les dispositions du présent Article 11, chaque Détenteur de Titres (y compris, afin d'éviter tout doute, tout détenteur de droits économiques sur quelque Titre que ce soit) (i) effectuera les transactions nécessaires ou souhaitables déterminées par le Conseil agissant raisonnablement à la lumière des préoccupations en matière d'entreprises, d'imposition ou de possibilités de commercialisation (traitant tous les Détenteurs de Titres de la même manière à tous les égards importants dans la mesure du possible en tenant compte des différents rôles du Promoteur de Sortie Conjointe et des Vendeurs de Sortie Conjointe dans cette Vente de Sortie Conjointe), (ii) accepte par les présentes de mettre tout oeuvre afin d'effectuer cette Vente de Sortie Conjointe aussi rapidement que possible, y compris par la remise de tous les documents et la conclusion des actes, engagements ou obligations nécessaires ou demandés raisonnablement par le Conseil ou le Promoteur de Sortie Conjointe dans le cadre de cette Vente de Sortie Conjointe (traitant tous les Détenteurs de Titres de la même manière à tous les égards importants dans la mesure du possible tenant compte des différents rôles du Promoteur de Sortie Conjointe et du Vendeur de Sortie Conjointes dans cette Vente de Sortie Conjointe), et (iii) accepte par les présentes que la Société et le Promoteur de Sortie Conjointe (selon le cas) prennent toutes les mesures nécessaires déterminées par le Conseil et le Promoteur de Sortie Conjointe (selon le cas) agissant raisonnablement afin d'effectuer toute formalité juridique dans le cadre du Transfert de Titres Participatifs soumis à cette Vente de Sortie Conjointe.

11.5 Frais et autres engagements. Chaque Vendeur de Sortie Conjointe participant devra (i) payer sa part proportionnelle (sur la base du produit global devant être reçu par ce Vendeur de Sortie Conjointe à la suite de cette Vente de Sortie Conjointe) des dépenses engagées par le Promoteur de Sortie Conjointe dans le cadre de cette Vente de Sortie Conjointe; (ii) donner au moins les déclarations, garanties et indemnités données par le Promoteur de Sortie Conjointe dans le cadre de cette Vente de Sortie Conjointe; et (iii) participer de manière proportionnelle (sur la base du produit global devant être reçu par ce Vendeur de Sortie Conjointe à la suite de cette Vente de Sortie Conjointe) au financement des obligations d'indemnité et d'entiercement que le Promoteur de Sortie Conjointe accepte dans le cadre de la Vente de Sortie Conjointe.

Art. 12. Droits de Sortie Forcée.

12.1 Remise de l'Avis de Sortie Forcée. Si le Promoteur (le «Promoteur de Sortie Forcée») désire Transférer des Titres, ce qui, suite à ce Transfert, aurait pour conséquence que le Promoteur (et ses Affiliés) cesseraient de détenir une participation de Contrôle de la Société (les «Titres de Sortie Forcée») à un tiers indépendant de bonne foi (autrement, afin d'éviter tout doute, qu'en vertu d'un Transfert Affilié), le Promoteur de Sortie Forcée pourra, avant mais en prévision de ce Transfert, choisir de considérer ce Transfert comme une «Vente de Sortie Forcée» conformément aux dispositions du présent Article 12 (et de l'Arrangement applicable, le cas échéant), auquel cas tous les autres Détenteurs de Titres (y compris, afin d'éviter tout doute, tous les détenteurs de droits économiques afférents à des Titres) seront considérés comme des «Vendeurs de Sortie Forcée» pour les besoins des présentes. Chaque Vendeur de Sortie Forcée prendra toutes les mesures raisonnablement demandées par le Promoteur de Sortie Forcée dans le cadre de cette Vente de Sortie Forcée tel qu'énoncé dans le présent Article 12. Le Promoteur de Sortie Forcée peut contraindre la totalité (mais pas moins de la totalité) des Vendeurs de Sortie Forcée à participer à cette Vente de Sortie Forcée en transférant dans cette Vente de Sortie Forcée les Titres Participatifs (y compris, afin d'éviter tout doute, tous les droits économiques y afférents) détenus par chaque Vendeur de Sortie Forcée, pour un prix global égal à la Valeur Monétaire de ces Titres. La Société devra fournir un avis informant d'une Vente de Sortie Forcée (l'«Avis de Sortie Forcée») à chaque Détenteur de Titres. Cet Avis de Sortie Forcée indiquera de manière suffisamment détaillée l'identité du (des) cessionnaire(s) potentiel(s), le nombre de Titres de Sortie Forcée de chaque classe, catégorie ou type devant être transférés, et le prix et les autres modalités et conditions importantes applicables à la Vente de Sortie Forcée, y compris une copie des accords définitifs alors disponibles. La contrepartie du transfert des Titres Participatifs du (des) Vendeur(s) de Sortie Forcée aura la même forme que, et sera payée ou réglée en même temps (et dans la même proportion) que, la contrepartie due au Promoteur de Sortie Forcée versée au Promoteur de Sortie Forcée. L'Avis de Sortie Forcée peut être révoquée à tout moment avant la finalisation de la Vente de Sortie Forcée par la signification par le Promoteur de Sortie Forcée d'un avis écrit à cet effet aux Vendeurs de Sortie Forcée.

12.2 Coopération des Détenteurs de Titres. Concernant toute Vente de Sortie Forcée, chaque Détenteur de Titres (y compris, afin d'éviter tout doute, tout détenteur de droits économiques afférents à un Titre) (i) effectuera les transactions nécessaires ou opportunes déterminées par le Conseil ou le Promoteur de Sortie Forcée (selon le cas) agissant raisonnablement

blement à la lumière des préoccupations en matière d'entreprises, d'imposition ou de possibilités de commercialisation, (ii) accepte par les présentes de mettre tout oeuvre afin d'effectuer cette Vente de Sortie Forcée aussi rapidement que possible, y compris par la remise de tous les documents et la conclusion des actes, engagements ou obligations nécessaires ou demandés raisonnablement par le Conseil ou le Promoteur de Sortie Conjointe dans le cadre de cette Vente de Sortie Forcée, et (iii) accepte par les présentes que la Société et le Promoteur de Sortie Forcée (selon le cas) agissant raisonnablement prennent toutes les mesures nécessaires ou souhaitables déterminées par le Conseil et le Promoteur de Sortie Forcée (selon le cas) afin d'effectuer toute formalité juridique dans le cadre du Transfert de ses Titres (y compris, afin d'éviter tout doute, des droits économiques y afférents) qui sont soumis à cette Vente de Sortie Forcée.

12.3 Frais et autres engagements. Chaque Vendeur de Sortie Forcée participant devra (i) payer sa part proportionnelle (sur la base du produit global devant être reçu par ce Vendeur de Sortie Forcée à la suite de cette Vente de Sortie Forcée) des dépenses engagées par le Promoteur de Sortie Forcée dans le cadre de cette Vente de Sortie Forcée, (ii) donner les garanties et indemnités données par le Promoteur de Sortie Forcée dans le cadre de cette Vente de Sortie Forcée; et (iii) participer de manière proportionnelle (sur la base du produit global devant être reçu par ce Vendeur de Sortie Forcée à la suite de cette Vente de Sortie Forcée en tant que proportion du produit total versé au Promoteur de Sortie Forcée et à tous les Vendeurs de Sortie Forcée) au financement des obligations d'indemnité ou d'entiercement que le Promoteur de Sortie Forcée accepte en vertu de la Vente de Sortie Forcée.

12.4 Émissions ultérieures. Si, suivant la date de l'émission d'un Avis de Sortie Forcée mais avant le Transfert des Titres de Sortie Forcée conformément au présent Article 12, un Vendeur de Sortie Forcée devient un détenteur de Titres (ou un détenteur de droits économiques afférents à un Titre) qui autrement seraient soumis à l'Avis initial de Sortie Forcée (les «Titres Supplémentaires»), un nouvel Avis de Sortie Forcée (aux mêmes conditions que l'Avis initial de Sortie Forcée) sera réputé avoir été signifié à ce Vendeur de Sortie Forcée concernant ces Titres Supplémentaires et ce Vendeur de Sortie Forcée sera ensuite tenu de transférer tous ces Titres Supplémentaires qu'il détient au cessionnaire indiqué dans l'Avis initial de Sortie Forcée (ou tel que ce cessionnaire peut l'indiquer) et les dispositions du présent Article 12 s'appliqueront mutatis mutandis à ce Vendeur de Sortie Forcée, si ce n'est que la finalisation de la vente de ces Titres Supplémentaires aura lieu immédiatement après que l'Avis de Sortie Forcée a été considéré comme signifié à ce Vendeur de Sortie Forcée ou, si la finalisation a lieu plus tard, à la date de finalisation en vertu de l'Avis initial de Sortie Forcée.

Art. 13. Option d'Achat. Dans le cas où un Détenteur de Direction deviendrait un Sortant, les Titres que ce Sortant détient (ou qui sont détenus pour ce dernier) (et/ou, les droits économiques de ce Sortant sur ces titres) seront achetés ou rachetés par la Société et/ou la (les) personne(s) désignée(s) par celle-ci à sa discrétion en vertu des modalités et conditions énoncées dans l'Accord de Direction concerné (le cas échéant) (l'«Option d'Achat») et seront soumis aux modalités de cet Accord de Direction et à tout Arrangement applicable y compris en ce qui concerne la détermination du prix applicable de ces Titres (ou des droits économiques y afférents).

Art. 14. Gérance de la Société, Conseil de Gérance.

14.1 La Société est gérée par le Conseil de Gérance nommé en tant que collègue par l'Assemblée Générale des Associés. Les membres du Conseil de Gérance peuvent mais ne doivent pas nécessairement être des Associés. Les membres du Conseil sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale des Associés, qui statue à la majorité simple et qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat conformément aux dispositions de l'article 14.2. Si aucune durée n'est indiquée, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motif (ad nutum) et ce, à tout moment, et tout Gérant, remplacé à quelque moment que ce soit sur décision de l'Assemblée Générale des Associés, qui statue à la majorité simple.

14.2 Sauf accord contraire du Promoteur et du Représentant de Direction, le Conseil sera composé de maximum six (6) membres. Le Promoteur aura le droit de désigner des candidats en vue d'une nomination et de maintenir en fonction jusqu'à quatre (4) membres du Conseil (chacun, un «Gérant Promoteur»). Le Représentant de Direction, en consultation avec le Promoteur, aura le droit de désigner des candidats en vue de la nomination des deux (2) membres restants du Conseil.

Art. 15. Procédures du Conseil.

15.1 Le Conseil de Gérance peut élire un président (le «Président»). Sauf accord contraire du Promoteur, le Président sera choisi par les Gérants Promoteurs. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil. Si le Président ne participe pas à une réunion du Conseil, le Conseil peut nommer un autre Gérant en tant que président pro tempore de cette réunion.

15.2 Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des Gérants Promoteurs en fonction est présente ou représentée à une réunion (dont au moins 2 Gérants doivent être présents physiquement ou par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication). Si dans les trente (30) minutes suivant l'heure indiquée pour la réunion du Conseil le quorum n'est pas réuni ou si lors de cette réunion, le quorum cesse d'être réuni, la réunion sera ajournée au même jour de la semaine suivante (ou, s'il ne s'agit pas d'un Jour Ouvrable, au premier Jour Ouvrable suivant) à la même heure et au même endroit, et l'avis écrit de celle-ci sera circulé par ou pour le compte du Président aux autres membres du Conseil par courriel ou télécopie dans les vingt-quatre (24) heures suivant l'ajournement. Le quorum requis de toute réunion ayant été ajournée et reconvoquée sera la majorité des Gérants Promoteurs devant être présents ou représentés.

15.3 Chaque Gérant disposera d'un vote pour chaque matière votée par le Conseil ou comité du Conseil dont il est membre. Le Conseil ou un comité du Conseil ne prendra de décision que lors d'une réunion réunissant le quorum requis

par l'accord ou le vote favorable de la majorité simple des voix exprimées par ces Gérants présents ou représentés et votant (ou par accord écrit signé par ou pour le compte de tous les Gérants en lieu et place d'une réunion). Afin d'éviter tout doute, aucune décision ne sera valablement adoptée lors d'une réunion du Conseil, à moins que la majorité des Gérants Promoteurs ne soit présente ou représentée (et votant) à cette réunion.

15.4 Toute décision ou résolution prise par le Conseil sur une Matière Réservée sera soumis à l'accord écrit du Promoteur.

15.5 Les réunions du Conseil peuvent être convoquées par, ou pour le compte de, tout Gérant. Chaque Gérant doit recevoir un avis écrit de toute réunion du Conseil, incluant son ordre du jour, au moins trois (3) Jours Ouvrables au préalable, à moins (a) que chaque Gérant ne renonce, par écrit, à l'exigence de donner cet avis, ou (b) qu'un cas d'urgence, tel que déterminé par au moins trois (3) Gérants (dont au moins un doit être un Gérant Promoteur) de manière discrétionnaire, ne requière que ces Gérants convoquent une réunion du Conseil avec un préavis plus court que celui indiqué ci-dessus, à condition que tous les Gérants reçoivent un avis de convocation à cette réunion. Chaque avis sera accompagné d'une copie de tous les papiers qui sont raisonnablement pertinents pour cette réunion.

Les avis seront donnés en personne, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication préalablement accepté par le Gérant concerné. Aucun préavis n'est requis si tous les Gérants sont présents ou représentés à une réunion et consentent à la tenue de la réunion.

15.6 Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être tenues physiquement ou, dans tous les cas, par voie de conférence téléphonique, visioconférence ou d'autres moyens de communication permettant aux Gérants prenant part à la réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer entre eux, et la participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Le Conseil de Gérance peut en toutes circonstances également prendre des décisions par voie de résolutions écrites prises à l'unanimité et ces résolutions, une fois approuvées et signées par tous les Gérants, auront le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du Conseil de Gérance. Dans de tels cas, les résolutions ou décisions seront prises expressément, qu'elles soient formulées par écrit, transmises par courrier, coursier, courriel ou télécopie.

15.7 Tout membre du Conseil peut participer à quelque réunion du Conseil de Gérance que ce soit par conférence téléphonique ou par d'autres moyens similaires de communication permettant à tous les membres du Conseil prenant part à la réunion de s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion. Tout Gérant peut agir à toute réunion des Gérants en nommant par écrit, par télécopie ou courriel un autre membre du Conseil comme mandataire. Un membre du Conseil peut représenter plusieurs de ses collègues.

15.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président de la réunion en question, ou par deux Gérants à condition que l'un d'entre eux soit un Gérant Promoteur choisi lors de la réunion du Conseil concernée ou lors d'une réunion du Conseil ultérieure.

15.9 Dans la mesure où le Promoteur y consent, un ou plusieurs observateurs au Conseil peuvent être désignés en vertu des dispositions de l'Arrangement concerné (le cas échéant). Cet observateur peut participer, mais ne peut pas délibérer, à toutes les réunions du Conseil (soit en personne, soit par téléphone). Cet observateur aura le droit de recevoir l'ordre du jour et tous les papiers envoyés au Conseil pour les réunions du Conseil de Gérance en même temps que ceux envoyés aux Gérants, sous réserve des mêmes obligations de confidentialité applicables aux Gérants.

Art. 16. Pouvoirs du Conseil, signatures engageantes.

16.1 Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour gérer les affaires de la Société et autoriser et/ou accomplir tous les actes de disposition et d'administration relevant de l'objet de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale relèveront de la compétence du Conseil de Gérance, sous réserve de l'article 15.4. À l'égard de tiers et sous réserve de l'article 15.4, le Conseil dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et faire, autoriser et approuver l'ensemble des actes et opérations qui intéressent la Société et ne sont pas réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale ou tel que stipulé dans les présents Statuts.

16.2 Le Conseil peut créer des comités, déterminer les règles et procédures de ceux-ci et déléguer l'un de ses pouvoirs à un comité du Conseil et le Conseil peut modifier, changer, révoquer une telle délégation à quelque moment que ce soit, à condition (i) que le quorum de ce comité réunisse au moins un Gérant Promoteur et (ii) qu'un membre d'un comité n'ait pas le droit de participer aux, ni de voter sur les, discussions et propositions concernant sa propre rémunération, nomination ou engagement.

16.3 La Société sera engagée par la signature conjointe de deux Gérants, à condition que l'un d'entre eux au moins soit un Gérant Promoteur ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance ou, selon le cas, deux Gérants, à condition que l'un d'entre eux au moins soit un Gérant Promoteur.

16.4 Le Conseil de Gérance peut déléguer les affaires quotidiennes et la représentation à un ou plusieurs Gérants.

Art. 17. Responsabilité du Conseil de Gérance, indemnisation.

17.1 Les Gérants ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

17.2 Sous réserve des exceptions et limitations prévues dans les présentes, chaque personne qui est, ou a été, Gérant ou fondé de pouvoir de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute

responsabilité encourue et toutes les dépenses raisonnablement contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle est impliquée (en tant que partie ou autrement) en vertu de son mandat présent ou passé de Gérant ou de fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, poursuites ou procédures (civiles, pénales ou autrement, y compris toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

17.3 Aucune indemnité ne sera versée à quelque Gérant ou fondé de pouvoir que ce soit:

17.3.1 en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

17.3.2 pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

17.3.3 dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente, par le Conseil de Gérance ou, le cas échéant, l'Assemblée Générale.

17.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes est divisible, n'affectera aucun autre droit dont un Gérant ou un fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs d'une telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les Gérants, dirigeants et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

17.5 Les dépenses relatives à la préparation et à la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, poursuite ou procédure de la nature telle que décrite dans le présent article, peuvent être avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du fondé de pouvoir ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 18. Conflits. Aucun contrat ni aucune autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou que plusieurs Gérants ou fondés de pouvoirs de la Société ont un intérêt dans, ou sont dirigeants, associés, fondés de pouvoirs, agents, conseillers ou employés de cette autre société ou entreprise. Un Gérant ou un fondé de pouvoirs qui agit en tant que dirigeant, fondé de pouvoirs, employé ou autre de toute société ou entreprise avec laquelle la Société conclut un contrat ou entre en relation d'affaires, ne sera pas, en raison de cette affiliation avec cette autre société ou entreprise, empêché de délibérer, voter ou agir sur les matières en rapport avec ce contrat ou cette relation d'affaires.

Art. 19. Assemblées des Associés, résolutions des Associés.

19.1 Chaque Associé peut participer aux décisions collectives. Il dispose d'un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède et peut valablement se faire représenter à toute Assemblée Générale par l'intermédiaire d'un mandataire spécial.

19.2 Les décisions des Associés sont prises dans les formes et à la (aux) majorité(s) prévue(s) par la Loi sur les Sociétés, à condition qu'un quorum d'au moins cinquante pour cent (50%) du capital social émis soit représenté à l'Assemblée Générale (ou résolution écrite) en question (y compris en cas d'ajournement). Les résolutions peuvent être prises par écrit (dans la mesure où la loi le permet) ou lors d'assemblées tenues, y compris (dans la mesure où la loi le permet) lors d'assemblées tenues par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication permettant aux Associés prenant part à cette assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer entre eux dans la mesure permise par la loi applicable. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette assemblée. Une Assemblée Générale des Associés de la Société régulièrement constituée (ou toute résolution écrite valable (le cas échéant)) représente l'ensemble des Associés de la Société.

19.3 Les assemblées sont convoquées par le Conseil de Gérance ou à l'initiative des Associés représentant plus de 50% du capital social émis, par des avis de convocation adressés par lettre recommandée aux Associés à leur adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'Assemblée Générale. Si la totalité du capital social de la Société est représentée à une Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut être tenue sans avis de convocation.

19.4 Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions est envoyé aux Associés à leur adresse figurant dans le registre des Associés tenu par la Société. Les résolutions prennent effet au moment de l'approbation de la majorité telle que prévue à l'Article 19.2, à la date prévue dans ledit article. Des résolutions écrites à l'unanimité peuvent être passées à tout moment sans préavis.

Art. 20. Distributions.

20.1 Sur le bénéfice annuel net de la Société, il est prélevé un montant égal à cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital

social émis de la Société. Le solde peut être distribué aux Associés conformément aux dispositions prévues à l'Article 7 sur décision de l'Assemblée Générale.

20.2 Des acomptes sur dividendes peuvent être décidés par l'Assemblée Générale des Associés et distribués conformément aux dispositions de l'Article 7 sur la base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi ou des Statuts.

20.3 Sans préjudice de l'Article 7, tout Montant Distribué par la Société concernant les Parts Sociales Ordinaires sera alloué par l'Assemblée Générale des Associés conformément aux droits des différentes Classes de Parts Sociales, tel que prévu ci-dessous:

20.3.1 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-I auront droit à un dividende égal à 0,10% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-I;

20.3.2 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-II auront droit à un dividende égal à 0,15% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-II;

20.3.3 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-III auront droit à un dividende égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-III;

20.3.4 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales de Classe O-IV auront droit à un dividende égal à 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales de Classe O-IV;

20.3.5 le solde du montant distribué sera affecté à la Classe Ordinaire de Parts Sociales au cours de la Période de Classe Ordinaire où la distribution est déclarée (et au prorata aux détenteurs de Parts Sociales de cette Classe Ordinaire en fonction de leur participation dans cette Classe Ordinaire).

20.4 La prime d'émission ainsi que toute autre réserve d'apport en capital ou autre réserve disponible peuvent être distribuées aux Associés conformément aux dispositions de l'Article 7 sur décision d'une Assemblée Générale. L'Assemblée Générale peut décider d'allouer tout montant issu d'une telle réserve à la réserve légale.

Art. 21. Exercice social, états financiers.

21.1 L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

21.2 Chaque année, à la fin de l'exercice comptable, le Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

21.3 Les opérations de la Société sont, si la Société compte plus de 25 Associés, soumises à la supervision d'un commissaire aux comptes élu par l'Assemblée Générale des Associés pour une période se terminant à la date de la prochaine Assemblée Générale annuelle des Associés. Le réviseur d'entreprises en fonction peut être révoqué à tout moment par l'Assemblée Générale avec ou sans motif. Si les seuils fixés par la loi quant à la désignation d'un réviseur d'entreprises agréé sont atteints ou si l'Assemblée Générale le décide, les comptes de la Société seront supervisés par un réviseur d'entreprises agréé.

Art. 22. Informations des Associés. Les comptes annuels sont mis à la disposition des Associés au siège social de la Société. Les Associés peuvent en outre recevoir les informations prévues par la loi et, le cas échéant, tout Arrangement applicable (le cas échéant).

Art. 23. Liquidation.

23.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera confiée à un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'Assemblée Générale qui fixera leurs pouvoirs en vertu des articles 144 et suivants de la Loi sur les Sociétés ainsi que leurs rémunérations.

23.2 Au moment de la liquidation de la Société, l'ensemble des dettes, frais et dépenses liées à la liquidation devront être réglés ou dûment mis en provision et le Boni devra être déterminé. Tout Boni sera alloué aux Associés conformément à l'Article 7.

Art. 24. Définitions.

Affilié

Lorsqu'employé à l'égard de toute Personne, signifie toute autre Personne (i) Contrôlée par cette première Personne, ou (ii) avec laquelle cette première Personne est sous le Contrôle commun d'une autre; à condition que toute Personne agissant en tant que conseiller en investissement ou gestionnaire d'investissement en d'une autre Personne soit réputée être un Affilié de cette autre Personne et vice versa; à condition également que deux quelconques Personnes gérées ou conseillées par le même conseiller en investissement ou gestionnaire d'investissement ou un Affilié de ceux-ci soient réputées être des Affiliés de l'une l'autre;

Cessionnaire Affilié

Signifie (a) concernant tout Détenteur de Titres qui n'est pas une personne physique, tout Affilié ou co-investisseur de cette personne; et (b) concernant tout Détenteur de

	Titres qui est une personne physique, toute corporation, limited liability company, (limited) partnership, cooperative, association, foundation, entité commerciale ou autre entité juridique qui est entièrement détenue et Contrôlée par ce Détenteur de Titres;
Total des Distributions du Promoteur	Signifie, à quelque date de détermination que ce soit, sans double comptage, le montant total de l'ensemble des Distributions et/ou produits d'une Offre Publique, d'une Vente Publique ou d'une vente à un tiers de bonne foi (autre que, afin d'éviter tout doute, un Transfert à un Affilié) de l'un des Titres détenus par Pamplona Capital Partners IV, L.P. (et/ou l'un de ses Affiliés) réellement reçu (à tout moment suivant sa ou leur souscription de tels Titres) par Pamplona Capital Partners IV, L.P. (ou l'un de ses Affiliés) de la part de la Société (ou de ce tiers de bonne foi, ou au moment d'une telle Offre Publique ou Vente Publique, selon le cas) en ce qui concerne la détention par Pamplona Capital Partners IV, L.P. (et/ou l'un de ses Affiliés) de Titres à ladite date, net des retenues, frais ou dépenses de transaction versés ou (tel que cela peut être raisonnablement prouvé) cumulés à des conseillers professionnels indépendants et engagés par ce détenteur dans le cadre de toutes ces Distributions. Les références aux Affiliés dans cette définition excluent toute Société du Groupe;
Arrangement	Signifie tout accord d'investissement ou entre détenteurs de titres (le cas échéant) en rapport avec la Société, à condition que le Promoteur y soit partie;
Statuts	Signifie les statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre;
Montant Disponible	Signifie (i) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté de (i) toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable, et (ii), le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la (les) Classe(s) de Parts Sociales devant être annulée(s), mais réduit de (i) toute perte (y compris les pertes reportées) et (ii) toute somme devant être placée en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts, à chaque fois tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, afin d'éviter tout doute, double comptage) de sorte que: $MD = (BN + PE + RC) - (P + EL)$ Où: MD = Montant Disponible BN = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) PE = toute prime d'émission librement distribuable et autre réserve librement distribuable RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en rapport avec la (les) Classe(s) de Parts Sociales devant être annulée(s) P = pertes (y compris les pertes reportées) EL = toute somme devant être placée en réserve(s) en vertu des exigences de la loi ou des Statuts;
Conseil ou Conseil de Gérance	Signifie le conseil de gérance de la Société et «Membre du Conseil» sera interprété en conséquence;
Jours Ouvrables	Signifie tout jour, autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié où les institutions bancaires au Royaume-Uni et au Luxembourg sont habituellement ouvertes. Si un quelconque délai dans lequel un préavis doit être donné ou qu'une action doit être prise en vertu des présentes expire un jour autre qu'un Jour Ouvrable, ce délai sera automatiquement prolongé au premier Jour Ouvrable suivant ce jour;
Valeur d'Annulation Par Part Sociale de Catégorie A	Signifie le montant déterminé par le Conseil conformément à l'article 6 et l'article 7 pour chaque Part Sociale de Catégorie A au sein de la Classe devant être rachetée et annulée;
Valeur d'Annulation Par Part Sociale de Catégorie B	Signifie le montant déterminé par le Conseil conformément à l'article 6 et l'article 7 pour chaque Part Sociale de Catégorie B au sein de la Classe devant être rachetée et annulée;
Valeur d'Annulation par Part Sociale Préférentielle	Signifie le montant déterminé par le Conseil conformément à l'article 6 et l'article 7 pour les Parts Sociales Préférentielles au sein de la Classe devant être rachetée et annulée;
Catégories A	Signifie la Catégorie O-I-A, la Catégorie O-II-A, la Catégorie O-III-A et la Catégorie O-IV-A;
Catégories B	Signifie la Catégorie O-I-B, la Catégorie O-II-B, la Catégorie O-III-B et la Catégorie O-IV-B;

Catégorie	Signifie une catégorie de Parts Sociales Ordinaires de la Société et étant soit une Catégorie A, soit une Catégorie B;
Catégorie A	Signifie la Catégorie O-I-A, la Catégorie O-II-A, la Catégorie O-III-A et la Catégorie O-IV-A selon le cas;
Parts Sociales de Catégorie A	Signifie les Parts Sociales de Catégorie A;
Catégorie B	Signifie l'une des Catégorie O-I-B, Catégorie O-II-B, Catégorie O-III-B et la Catégorie O-IV-B selon le cas;
Parts Sociales de Catégorie B	Signifie les Parts Sociales de Catégorie B;
Catégorie O-I-A	Signifie la catégorie O-I-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-I-B	Signifie la catégorie O-I-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-II-A	Signifie la catégorie O-II-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-II-B	Signifie la catégorie O-II-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-III-A	Signifie la catégorie O-III-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-III-B	Signifie la catégorie O-III-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-IV-A	Signifie la catégorie O-IV-A de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Catégorie O-IV-B	Signifie la catégorie O-IV-B de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Changement de Contrôle	Signifie toute vente de Titres ou d'avoirs, fusion ou autre transaction (i) ayant pour conséquence que le Promoteur et ses Affiliés cessent de Contrôler directement ou indirectement la Société ou (ii) en vertu de laquelle la totalité ou substantiellement la totalité des avoirs de la Société sont transférés à un tiers qui n'est pas le Promoteur ou un Affilié du Groupe ou du Promoteur;
Classe	Signifie une classe de Parts Sociales de la Société;
Classe O-I	Signifie la classe O-I de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Classe O-II	Signifie la classe O-II de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Classe O-III	Signifie la classe O-III de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Classe O-IV	Signifie la classe O-IV de Parts Sociales Ordinaires de la Société;
Période de Classe	Signifie la Période de Classe Ordinaire concernée et/ou la Période de Classe Préférentielle selon le contexte ou selon le cas et qui incluront, afin d'éviter tout doute, toute Nouvelle Période de Classe d'une Classe de Parts Sociales déterminée en vertu de l'article 5;
Classe P-I	Signifie la classe P-I de Parts Sociales Préférentielles de la Société;
Classe P-II	Signifie la classe P-II de Parts Sociales Préférentielles de la Société;
Loi sur les Sociétés	Signifie la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales;
Contrôle	Signifie, concernant toute Personne, le pouvoir que ce soit directement ou indirectement de gérer ou de régir cette Personne, ou de nommer les organes de gestion et de direction ou de surveillance de cette Personne ou une majorité des membres de ceux-ci, que ce soit par la possession de titres avec droit de vote, par contrat ou autrement (à cet égard, un limited partnership sera réputé Contrôlé par son(s) general partner(s)) et les termes «Contrôlé» et «Contrôlant» seront interprétés en conséquence;
Montant Distribué	Signifie le montant déterminé par l'Assemblée Générale pour un dividende ou une distribution sur les Parts Sociales (ou certaines Classes de celles-ci);
Distributions	Signifie toute distribution ou tout paiement effectué par la Société ou une autre Société du Groupe à un Détenteur de Titres concernant tout Titre, que ce soit en numéraire, bien ou titres et que ce soit par distribution de dividendes, d'intérêts, remboursement de principal, rachat et annulation d'une Classe de Parts Sociales, réduction du capital social ou de la prime, distribution de liquidation ou autrement;
Groupe Familial	Signifie, en ce qui concerne toute personne physique, le conjoint ou les descendants (qu'ils soient naturels ou adoptés légalement) de cette personne physique et tout trust exclusivement en faveur de cette personne physique et/ou le conjoint et/ou descendants de cette personne physique;
Cinquième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,9;
Premier Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,5;
Quatrième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,8;
Assemblée Générale ou Assemblée Générale des	Signifie l'assemblée générale des Associés de la Société (ou, tel que la Loi sur les Sociétés le permet, une résolution écrite au lieu d'une assemblée);

Associés	
Groupe	Signifie la Société et ses Filiales;
Société du Groupe	Signifie tout membre du Groupe;
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date intervenant au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la/des Classe(s) de Parts Sociales concernée(s);
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires (y compris, le cas échéant, pro forma) de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée;
Prix d'Émission	Signifie le prix versé (que ce soit par l'achat ou la souscription et incluant toute prime versée sur cette souscription) pour chaque Titre concerné par le détenteur en question de celui-ci;
Liquidation	Signifie la dissolution et liquidation de la Société;
Accord de Direction	Signifie, en ce qui concerne les Titres (ou les droits économiques y afférents) détenus par un Détenteur de Titres en particulier, une convention de souscription ou similaire (le cas échéant) que la Société peut avoir conclu avec le Promoteur d'une part et ce Détenteur de Titres d'autre part, pour la souscription ou l'acquisition de ces Titres (ou droits économiques y afférents), le cas échéant;
Détenteur de Direction	Signifie un détenteur de Titres (et/ou de droits économiques y afférents) et qui est considéré comme «Gérant» en vertu de l'Arrangement applicable (le cas échéant) ou d'un acte d'adhésion à celui-ci;
Représentant de Direction	Signifie la personne nommée en tant que tel en vertu de l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Gérant	Signifie un membre du Conseil de Gérance de la Société;
Newco	Signifie tout véhicule organisé ou acquis dans le but de consommer cette Offre au Public;
Période de Classe Ordinaire	Signifie la Période de Classe O-I, la Période de Classe O-II, la Période de Classe O-III et la Période de Classe O-IV selon le cas et toute Nouvelle Période de Classe d'une Classe Ordinaire de Parts Sociales déterminée en vertu de l'article 5;
Date de Classe Ordinaire R/A	Signifie la date à laquelle une Classe Ordinaire de Parts Sociales est rachetée et annulée;
Classes Ordinaires de Parts Sociales	Signifie les classes de Parts Sociales Ordinaires (Classe OI, O-II, O-III et O-IV) et «Classe Ordinaire de Parts Sociales» signifie l'une d'entre elles;
Distributions Ordinaires	Signifie les Distributions faites par la Société sur des Parts Sociales des Catégories A et des Parts Sociales des Catégories B;
Parts Sociales Ordinaires	Signifie les parts sociales de la Société d'une Classe Ordinaire assorties des droits indiqués dans les Statuts;
Droit Global des Catégories A	Signifie tous les droits des Catégories A et des Parts Sociales des Catégories A découlant de l'application des dispositions de l'article 7;
Droit Global des Catégories B	Signifie tous les droits des Catégories B et des Parts Sociales des Catégories B découlant de l'application des dispositions de l'article 7;
Titres Participatifs	Signifie, dans le cadre d'une: (c) Vente de Sortie Conjointe, en ce qui concerne chaque classe, catégorie ou type de Titres (ou de droits afférents à des Titres) détenus par un Vendeur de Sortie Conjointe à la date de l'Avis de Sortie Conjointe, la proportion de Titres (ou droits afférents à des Titres) de chaque Vendeur de Sortie Conjointe égale à la proportion que les Titres de Sortie Conjointe portent par rapport à la totalité des Titres (de la même classe, catégorie ou type que les Titres de Sortie Conjointe, mais incluant la même proportion des Parts Sociales des Catégories B) ou des droits y afférents que détient le Promoteur de Sortie Conjointe; et (d) Vente de Sortie Forcée, en ce qui concerne chaque classe, catégorie ou type de Titres (ou de droits afférents à des Titres) détenus par un Vendeur de Sortie Forcée, la proportion de Titres (ou droits afférents à des Titres) de chaque Vendeur de Sortie Forcée égale à la proportion que les Titres de Sortie Forcée portent par rapport à la totalité des Titres (de la même classe, catégorie ou type que les Titres de Sortie Forcée, mais incluant la même proportion des Parts Sociales des Catégories B) ou des droits y afférents que détient le Promoteur de Sortie Forcée;
PEC	Signifie preferred equity certificates émis par la Société (le cas échéant);
Rendement des PEC	Signifie le rendement cumulé en ce qui concerne chaque PEC;
Valeur Monétaire	Signifie, concernant tout Titre dans le cadre d'une proposition de Transfert, la part du produit que le détenteur de ces Titres aurait le droit de recevoir en vertu des Statuts et

	de l'Arrangement applicable (le cas échéant) en vertu d'une distribution de liquidation hypothétique des Titres Participatifs au moment de ce Transfert conformément aux modalités des Statuts et de l'Arrangement applicable (le cas échéant) (et, notamment, de l'article 7.1) où le produit global à distribuer dans le cadre de cette distribution de liquidation hypothétique sera réputé être un montant égal à la valeur des Titres Participatifs implicite dans le prix offert dans ce Transfert proposé. La Valeur Monétaire sera déterminée conformément à l'Arrangement (le cas échéant) ou, à défaut de l'Arrangement, par le Conseil de bonne foi. Le Conseil remettra un avis écrit indiquant sa détermination de la Valeur Monétaire du Titre en question au(x) Vendeur(s) de Sortie Conjointe concerné(s) ou au(x) Vendeur(s) de Sortie Forcée (selon le cas) dès que possible suivant sa détermination;
personne	Signifie une personne physique, toute corporation, limited liability company, (limited) partnership, cooperative, association, foundation, entité commerciale ou autre entité juridique, un trust, une joint venture, une organisation sans personnalité juridique ou une entité gouvernementale ou tout département, organisme ou subdivision politique de celle-ci;
Montant Ajusté Préférentiel	Signifie le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles d'une Part Sociale Préférentielle augmenté du montant des Droits Préférentiels cumulatifs de cette Part Sociale Préférentielle des années précédentes qui s'est accumulé mais n'a pas été payé;
Période de Classe Préférentielle	Signifie la Période de Classe P-I et la Période de Classe P-II selon le cas et toute Nouvelle Période de Classe d'une Classe Préférentielle de Parts Sociales déterminée en vertu de l'article 5;
Date de Classe Préférentielle R/A	Signifie la date à laquelle une Classe Préférentielle de Parts Sociales est rachetée et annulée;
Classes Préférentielles de Parts Sociales	Signifie les classes de Parts Sociales Préférentielles (Classe P-I et P-II) et «Classe Préférentielle de Parts Sociales» signifie l'une d'entre elles;
Taux Préférentiel	Signifie 8 % par an;
Droit Préférentiel	Signifie le droit préférentiel qui s'accumule sur les Parts Sociales Préférentielles par application du Taux Préférentiel sur le Montant Préférentiel Ajusté;
Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles	Signifie le prix d'émission de la Part Sociale Préférentielle en question incluant toute prime d'émission sur celle-ci et tout autre apport en capital fait en ce qui concerne une Part Sociale Préférentielle s'il y est fait référence; à condition que (a) le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles pour chaque Part Sociale Préférentielle souscrite par le Promoteur le 10 juillet 2015 ou aux alentours de cette date soit égal à 1,3119 EUR plus tout autre apport en capital réalisé en ce qui concerne la Part Sociale Préférentielle en question, et (b) le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles pour chaque Part Sociale Préférentielle souscrite par JTC Corporate Services Limited le 16 juillet 2015 ou aux alentours de cette date soit égal à 1,2933 EUR plus tout autre apport en capital réalisé en ce qui concerne la Part Sociale Préférentielle en question;
Parts Sociales Préférentielles	Signifie les parts sociales de la Société d'une Classe Préférentielle assorties des droits indiqués dans les Statuts;
Offre au Public	Signifie une offre et vente au public de titres de participation d'une Newco ou d'un membre du Groupe, en vertu d'un enregistrement effectif ou d'une admission à la cote ou qualification effective sur un marché réglementé (tel que défini dans le manuel des règles et orientations de l'Autorité des services financiers du Royaume-Uni (UK Financial Services Authority handbook of Rules and Guidance) conformément aux exigences applicables;
Vente Publique	Signifie une Offre au Public ou toute vente de titres de participation d'une Newco ou d'un membre du Groupe coté sur un marché réglementé (tel que défini dans le manuel des règles et orientations de l'Autorité des services financiers du Royaume-Uni (UK Financial Services Authority handbook of Rules and Guidance), selon le cas, par l'intermédiaire d'un agent de change, d'un courtier ou d'un teneur de marché en vertu de la réglementation en matière de valeurs mobilières du (des) pays concerné(s);
Matière Réservée	Désigne toutes les matières désignées comme «Matières Soumises à l'Approbation du Promoteur» dans l'Arrangement applicable (le cas échéant);
Date de Début du Rendement	Signifie la date d'émission de la Part Sociale Préférentielle en question;
Deuxième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,6;

Titres	Signifie les PEC (le cas échéant), Parts Sociales et tout autre titre de créance (y compris les prêts d'associés, le cas échéant), titre de participation ou autre titre de la Société ou participation dans celle-ci (et si le contexte le requiert en vertu de l'Arrangement applicable (le cas échéant), toute Société du Groupe), et chacun d'entre eux un «Titre»;
Détenteur de Titres	Signifie le détenteur d'un ou de plusieurs Titres (ou, le cas échéant, de droits économiques y afférents);
Septième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 3,0;
Associé(s)	Signifie tout détenteur de Part(s) Sociale(s) tel qu'inscrit dans le registre des associés de la Société.
Parts Sociales	Signifie les parts sociales de la Société divisées en les Classes (et Catégories) indiquées dans les Statuts et assorties des droits et obligations indiqués pour la Classe et la Catégorie en question.
Sixième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 2,5;
Réorganisation Solvable Promoteur	A la signification qui lui est attribuée dans l'Arrangement applicable (le cas échéant); Signifie Pamplona Capital Partners IV, L.P. et ses successeurs, ayants-droit et cessionnaires autorisés;
Investissement du Promoteur	Signifie, à quelque date de détermination que ce soit, sans double comptage, toutes les sommes réellement payées en espèces ou quasi-espèces (lorsque la valeur de ces quasi-espèces sera déterminée par le Conseil ou, en cas de litige, par référence à un expert) de temps à autre à la Société et/ou l'une de ses Filiales de temps à autre (ou autrement engagées (tel que prouvé raisonnablement) en faveur de la Société ou de l'une de ses Filiales de temps à autre, à la suite du paiement de tout frais et/ou dépense de transaction) par le Promoteur et/ou ses Affiliés (à l'exclusion des Sociétés du Groupe) à quelque moment que ce soit, y compris et ce de manière non limitative, par une souscription de Titres (et incluant à ces fins le Prix de Souscription des Parts Sociales Préférentielles pour les Parts Sociales Préférentielles souscrites par le Promoteur) ou l'octroi de prêts;
Filiale	Signifie, en ce qui concerne toute Personne, toute corporation, limited liability company, (limited) partnership, association, cooperative, foundation, entité commerciale ou autre entité juridique dont (i) s'il s'agit d'une corporation, une majorité du pouvoir total de vote des parts sociales ou du capital social ayant le droit (sans tenir compte de la survenance d'un imprévu) de voter lors de l'élection de dirigeants, directeurs, de membres du conseil de surveillance, de gérants ou de trustees de ceux-ci est à ce moment-là détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne ou une ou plusieurs des autres Filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci, ou (ii), s'il s'agit d'une limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale, une majorité des participations dans la limited liability company, partnership ou autre participation similaire de celles-ci est à ce moment-là détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par une quelconque Personne ou une ou plusieurs Filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci. Pour les besoins des présentes, une Personne ou des Personnes seront réputées avoir une participation majoritaire dans une limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale si cette (ces) Personne (s) a/ont le droit à une majorité des gains ou pertes de la limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale si cette (ces) Personne(s) est/sont, ou est/sont capable(s) de contrôler, le directeur ou le general partner de cette limited liability company, partnership, association ou autre entité commerciale;
Boni	Signifie le montant devant être distribué comme boni de liquidation par la Société aux Associés une fois que l'ensemble des dettes, engagements, charges et dépenses de liquidation ont été remboursés, mis de côté ou dûment provisionnés;
Troisième Montant de Seuil	Signifie le montant égal au produit de: (a) l'Investissement du Promoteur, multiplié par (b) 1,7;
Montant d'Annulation Total Ordinaire	Signifie le montant déterminé en vertu de l'article 7;
Montant d'Annulation Total Préférentiel	Signifie l'ensemble des Droits Préférentiels cumulés et non payés sur les Parts Sociales Préférentielles de la Classe rachetée et annulée de Parts Sociales Préférentielles et le Prix de Souscription global des Parts Sociales Préférentielles de celles-ci;

Transfert Signifie toute vente, tout transfert (que ce soit en rapport avec la propriété ou un droit économique ou juridique), toute cession, hypothèque, création d'un gage ou aliénation, directement ou indirectement, que ce soit avec ou sans contrepartie et que ce soit volontairement ou non ou par application de la loi.

Art. 25. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un Associé réunit toutes les Parts Sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi sur les Sociétés; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même Loi sur les Sociétés sont applicables.

Art. 26. Loi applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à EUR 5.000,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, les membres du Bureau et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: N. RAMIC, D. SPIVAK, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 17 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22646. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 août 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015134123/2022.

(150144801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

Arends-Tilly Maastricht B.V. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.335,00.

Siège de direction effectif: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 179.969.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Arends-Tilly Maastricht B.V. S.à r.l.

Référence de publication: 2015131358/11.

(150141597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Associés du Progrès IV S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.088.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 30 Juillet 2015 que:

- Monsieur Frédéric Gardeur a démissionné de ses fonctions de gérant de classe B de la Société avec effet immédiat.
- Monsieur Smaine Bouchareb, né le 19 août 1978 à Mulhouse (France), ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, a été nommé gérant B de la Société en remplacement du gérant démissionnaire avec prise d'effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 Juillet 2015.

Pour Associés du Progrès IV S.à r.l.

Référence de publication: 2015131360/17.

(150141799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

ISB Technology S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 70, route de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 189.793.

—
EXTRAIT

Des résolutions écrites des associés de la Société prises au 4 août 2015, il suit que les personnes suivantes ont été nommées comme gérants de catégorie A avec effet immédiat:

- M. Nir Sarli ELBAZ, né le 27 août 1973 à Israel, Israël, résidant au 35 Oakfiled road, N32HU London, Royaume-Uni; et

- Mme. Mihaela IACOB, née le 20 avril 1980 à Deta, Roumanie, résidant au 4, Str. Loichita Vasile, Ap 32A, 300351 Timisoara/Timis, Roumanie.

En conséquences des résolutions écrites prises à la date susmentionnée, le conseil de gérance de la Société consiste des personnes suivantes à partir du 4 août:

gérant de catégorie B:

- M. Alexandre GRUMBERG,

gérants de catégorie A:

- M. Meir GABAY,

- M. Nir Sarli ELBAZ,

- Mme. Mihaela IACOB.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015134862/26.

(150145463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

Atrium Invest SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 133.639.

—
Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VPB Finance S.A.

Référence de publication: 2015131363/10.

(150143165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Aviva Investors European Secondary Infrastructure Credit SV S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 173.397.

—
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015131369/10.

(150143045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Azure Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 164.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015131373/10.

(150142472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Dagen Property Limited S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 27.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 114.204.

Extract of the resolutions taken by the sole quotaholder on July 23th, 2015

The resignation of Mr Pierre PARACHE, private employee, born on December 9th, 1977 in Libramont, Belgium, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, from his mandate as Manager, be acted with immediate effect.

Mr. Thierry JACOB, private employee, born on July 7th, 1967 in Thionville, France, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be appointed as a new Manager of the company in his replacement for an unlimited period.

Certified true copy

Suit la traduction en français de ce qui précède:*Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 23 juillet 2015*

La démission de Mr Pierre PARACHE, employé privé, né le 9 décembre 1977 à Libramont, Belgique de sa fonction de Gérant est actée avec effet immédiat.

Mr Thierry JACOB, employé privé, né le 7 juillet 1967 à Thionville, France, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé en tant que nouveau Gérant de la société en son remplacement pour une période illimitée.

Fait à Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015137217/24.

(150149393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Accounting Tax Management Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 145.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015131376/9.

(150143073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

ACD Greentech, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2634 Luxembourg, 4, rue William Turner.
R.C.S. Luxembourg B 163.578.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015131377/10.

(150142227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Ad Hoc Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 71.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015131382/10.

(150142255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Aegis Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 88.905.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AEGIS LUXEMBOURG S.à r.l.**Le mandataire*

Référence de publication: 2015131384/11.

(150142020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Ahmose S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.
R.C.S. Luxembourg B 146.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015131387/10.

(150142430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Aintree Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 89.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015131388/9.

(150142601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Gundin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 102.454.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique tenue extraordinairement le 29 juillet 2015 au siège social

L'assemblée générale décide de réélire les administrateurs et le commissaire aux comptes pour un nouveau mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes 2015 comme suit:

Conseil d'Administration:

- Monsieur Peter FAULKNER, demeurant au 630, Park Avenue, USA - NY 10021 New York, administrateur de catégorie A et Président;
- Madame Vania BARAVINI, demeurant professionnellement au 5 Place du Théâtre, L-2613, Luxembourg, administrateur de catégorie B;
- Madame Marion GERARD, demeurant professionnellement au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, administrateur de catégorie B.

Personne chargée du contrôle des comptes:

- AUDIEX S.A., ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65.469, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015137369/24.

(150148620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

All I Need S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3429 Dudelange, 147, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 194.457.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015131390/10.

(150143618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Allée Scheffer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 61.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015131391/9.

(150142776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

AM Investment Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 163.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 et la distribution des dividendes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015131393/10.

(150142907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Theseus European CLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 111.975.

Les décisions suivantes ont été prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui s'est tenue le 28 juillet 2015:

- acceptation de la démission de Monsieur Shehzaad Atchia et de Monsieur Fabrice Rota en tant qu'administrateurs de la Société;

- nomination, en tant que nouveaux administrateurs de la Société, de Madame Marketa Stranska, née le 27 septembre 1973 à Praha 10 (République Tchèque) et ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et de Madame Maud Meyer, née le 25 mai 1982 à Amiens (France), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2021;

- confirmation que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé des administrateurs suivants:

* Madame Marketa Stranska;

* Madame Maud Meyer; and

* Monsieur Erik van Os.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour la Société

Maud Meyer

Administrateur

Référence de publication: 2015136139/25.

(150147523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Nocius S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 192.416.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AN DEUX MILLE QUINZE, LE VINGT-SEPT JUILLET

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "NOCIUS S.à r.l.", R.C.S. Luxembourg B 192.416, ayant son siège social à L-1836 Luxembourg, 23 rue Jean Jaurès, ci-après dénommée «la Société», constituée suivant acte reçu par le notaire comparant le 17 novembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 3962 du 22 décembre 2014 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 13 juillet 2015, en cours de publication au Mémorial.

La séance est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Madame Lorry Secco, employée privée, domiciliée professionnellement au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg,

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Ragni, employée privée, domiciliée professionnellement au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Jessy Bouché, employée privée, domiciliée professionnellement au 23 rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune représentant la totalité du capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les associés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des associés tous représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge à donner aux liquidateurs et au commissaire à la liquidation concernant toute responsabilité ultérieure;
3. Décharge à donner aux membres du bureau de l'assemblée;
4. Conservation des livres et documents de la Société;
5. Clôture de la liquidation;
6. Détermination de pouvoirs;
7. Divers

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

Première résolution

Lecture est donnée du rapport du commissaire à la liquidation, la société CHESTER & JONES S.à r.l, RCS Luxembourg B 137.483, ayant son siège social au 14 rue Bernard Haal, L-1711 Luxembourg.

Ce rapport, qui restera annexé aux présentes, conclut à l'adoption des comptes de liquidation.

Adoptant les conclusions du rapport du liquidateur et du commissaire à la liquidation, l'assemblée approuve les comptes de liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge aux liquidateurs Mr Jean-Baptiste Mortier, dirigeant, né le 20 juin 1974 à Paris (F), domicilié au 9 avenue André Guillaume, F-92380 Garche et Me Michaël Dandois, avocat à la cour, né le 15 janvier 1971 à

Messancy (B), domicilié professionnellement au 23, rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg, et au commissaire à la liquidation, la société CHESTER & JONES S.à.r.l., prénommée, pour leurs mandats respectifs.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge aux membres du bureau de l'Assemblée.

Quatrième résolution

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années à l'ancien siège social de la société et toutes les sommes et valeurs éventuelles revenant aux associés et aux créanciers qui ne seraient pas présents à la clôture de la liquidation seront déposés au même endroit au profit de qui il appartiendra.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société «NOCIUS S.à r.l.» en liquidation a définitivement cessé d'exister à partir de ce jour, même pour les besoins de la liquidation.

Sixième résolution

L'assemblée décide que l'Etude d'avocats Dandois & Meynial, sise au 23, rue Jean Jaurès, L-1836 Luxembourg sera chargée de la clôture des comptes de la société, ainsi que de l'accomplissement de toutes les formalités.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ EUR 1.200,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite à la partie comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. SECCO, S. RAGNI, J. BOUCHE, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 29 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/24036. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 août 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015135968/79.

(150147406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Amami Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 3-5, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 61.937.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015131394/9.

(150141626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Amata S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 86.207.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2015131395/10.

(150142210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

AMP Capital Investors (Direct Property Fund) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 127.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015131399/10.

(150143028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

**Gerrards Cross Business Centre Holdings, Société à responsabilité limitée,
(anc. Umbrella Acorn 2).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 184.038.

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth of July.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Umbrella Holdings, a limited liability company (Société à responsabilité limitée) incorporated in Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 158071, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (the "Appearing Party"),

here represented by Mr Henri DA CRUZ, private employee, professionally residing in Junglinster, by virtue of a proxy given in Luxembourg under private seal.

Such proxy, after having been signed *in* varietur by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing party, represented as said before, has declared and requested the officiating notary to state that:

- the private limited liability company "Umbrella Acorn 2" (the "Company"), having its registered office at 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under B 184.038, was incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER on 29 January 2014, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 755 dated 24 March 2014; and

- that the appearing party is the sole member (the "Sole Member") of the Company and that it has taken the following resolution:

Sole resolution

The Sole Member decided to change the Company's name to "Gerrards Cross Business Centre Holdings" and to subsequently amend the first article of the articles of association in order to give it the following wording:

"**1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Gerrards Cross Business Centre Holdings" (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles")."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, this person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le seize juillet.

Pardevant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster.

A COMPARU

Umbrella Holdings, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158071, ayant son siège social au 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (la «partie Comparante»),

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé privé, demeurant professionnellement au Junglinster, en vertu d'une procuration sous seing.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter que:

- que la société à responsabilité limitée «Umbrella Acorn 2» (la «Société»), établie et ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 184.038, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, en date du 29 janvier 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 755 du 24 mars 2014; et

- la partie comparante est la seule associée actuelle (l'«Associé Unique») de la Société et qu'elle a pris, par son mandataire, la résolution suivante:

Seule résolution

L'Associée Unique décide de changer la dénomination de la Société en «Gerrards Cross Business Centre Holdings» et de modifier subséquemment le article premier des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **1. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Gerrards Cross Business Centre Holdings» (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).»

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; et qu'à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 21 juillet 2015. Relation GAC/2015/6238. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015136193/79.

(150147321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

AMP Capital Investors (IDF II JPY N°1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 176.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015131400/10.

(150143030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

AMP Capital Investors (IDF II JPY N°2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 176.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015131401/10.

(150143031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

AMP Capital Investors (IDF II USD N°1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 176.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015131402/10.

(150143033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2015.

Immobilière Nord-Sud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 106.689.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 7 août 2015

1. Les associés ont décidé de prolonger le mandat d'administrateur de la société R.J.C. IMMOBILIERE S.A., 2, Route de Bastogne, L - 9706 CLERVAUX, RC B 98933, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

2. Les associés ont décidé de prolonger le mandat d'administrateur de Monsieur Emile RINNEN, né le 28 mars 1949 à Clervaux, demeurant à 2, Route de Bastogne, L - 9706 CLERVAUX, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

3. Les associés ont décidé de prolonger le mandat d'administrateur de Madame Annette RINNEN-JACOBS, née le 10 avril 1953 à Clervaux, demeurant à 2, Route de Bastogne, L - 9706 CLERVAUX, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

4. Les associés ont décidé de prolonger le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Emile RINNEN, né le 28 mars 1949 à Clervaux, demeurant à 2, Route de Bastogne, L - 9706 CLERVAUX, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

5. Les associés ont décidé de prolonger le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Georges RINNEN, né le 29 mars 1990 à Luxembourg, demeurant à 9b, rue du Parc, L - 9708 CLERVAUX, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2021.

Junglinster, le 10 août 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME

Paul LAPLUME

Référence de publication: 2015137434/24.

(150149079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

DH Services Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 32.304,05.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 166.250.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 572 du 5 mars 2012.

Les comptes annuels de la Société au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DH Services Luxembourg Holding S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015137227/14.

(150149127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

EuroFlag Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 173.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015137257/10.

(150148530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 158.361.

Rectificatif du dépôt L140122331 déposé le 15 juillet 2014

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137258/10.

(150149064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 158.361.

Rectificatif du dépôt L130132645 déposé le 31 juillet 2013

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137259/10.

(150149065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 158.361.

Rectificatif du dépôt L120135234 déposé le 1^{er} août 2012

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137260/10.

(150149066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Cents SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.
R.C.S. Luxembourg B 98.713.

Extrait de la résolution prise par le liquidateur en date du 03 juin 2015

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juin 2015.

Pour Cents S.A.

Le liquidateur

Référence de publication: 2015137186/13.

(150149388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.362.

Rectificatif du dépôt L120135233 déposé le 1^{er} août 2012

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137261/10.

(150149058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.362.

Rectificatif du dépôt L140122330 déposé le 15 juillet 2014

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137262/10.

(150149062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.362.

Rectificatif du dépôt L130132644 déposé le 31 juillet 2013

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137263/10.

(150149063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

ECE European Prime Shopping Centre Hold Co. C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 158.363.

Rectificatif du dépôt L140122329 déposé le 15 juillet 2014

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015137264/10.

(150149059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

European Loan Programme S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 184.765.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN LOAN PROGRAMME S.À R.L.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015137256/11.

(150148533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.
